

Le

Folklore

bançon

Le  
Folklore  
Brabançon

DECEMBRE 1966

N° 172

# Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques  
et Folklorique de la Province  
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50.

BRUXELLES

## SOMMAIRE

*Quelques industries du roman pays  
de Brabant (III)*

par L. Jeandrain . . . . . 325

*Le Grand Béguinage de Louvain  
(ten Hove) dans l'histoire, la spiri-  
tualité, l'art et la littérature*

par J. Delmelle . . . . . 363

*Bibliographie* . . . . . 405

DECEMBRE

1966

N° 172

PRIX : 35 F.

Couverture :

Façade du Grand Béguinage à Louvain.  
Voir article de Joseph Delmelle, « Le Grand Béguinage de Louvain  
(Ten Hove), dans l'histoire, la spiritualité, l'art et la littérature ».

Le Service de Recherches Historiques  
et Folkloriques et des Relations Culturelles  
et Publiques de la Province de Brabant  
publie également une revue en néerlandais

• DE BRABANTSE FOLKLORE •

*Au sommaire du n° 172*

*de décembre 1966 :*

De strijd tegen de Pijn, (VI) par Leo Tulkens

Bijdragen van de werkgemeenschap van het stedelijk  
museum Leuven, deel I (D : Edelsmeedkunst, E :  
Koper en F : Mobilair)

par J. Crab, P.V. Maes et L. Van Buyten.

## Quelques industries anciennes du roman pays de Brabant

par  
L. JEANDRAIN  
curé de Céroux

(suite et fin)  
[Voir Folklore Brabançon n° 170 et n° 171]

### LA POTERIE

Qu'il y ait eu à Ferrière une poterie antique ne serait nullement étonnant car il fut trouvé là de nombreux fragments de vieille faïence et de simple terre cuite.

L'on en découvrit sur les deux flancs de la vallée mais particulièrement sur la pente où se trouvent : dans une anfractuosité, la villa Dropsy, et près de la source, le Castel Breydel et en contrebas du terrain Golsse où l'on fondit primitivement le minerai de fer, à côté de la maison Simonet. Certains tessons seraient peut-être romains (terre-cuite) beaucoup d'autres d'une teinte noire-grisâtre ou jaune-grisâtre ou rose pourraient être du moyen-âge et une grande quantité d'autres encore remonteraient au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle.

En raison de cette abondance, il est tout indiqué de faire ici une rapide étude de la poterie.

Poterie ou céramique : selon le dictionnaire Larousse, édition traitant spécialement des sciences, la céramique est l'ensemble des matières obtenues en cuisant des pâtes à base d'argile. De nombreux produits vont de la brique et du grès, à la faïence, la porcelaine et le biscuit. La différence entre les produits céramique résulte de leur composition, de leur aspect et de la température de la cuisson de la pâte, il y a des poteries poreuses et des pote-

ries imperméables. Les premières sont de couleur rouge : terres cuites, poteries vernissées à glaçure silico-alcaline ou plombifère, faïence stannifère recouverte d'émail opaque à base d'oxyde d'étain marquant la couleur de la pâte, la poterie à pâte perméable blanche et fine cuisant à plus haute température et recouverte d'un émail transparent : faïences fines, terre de pipe, et enfin, les produits réfractaires résistant aux hautes températures : briques, cazettes, carreaux céramiques ou majoliques.

Les poteries imperméables doivent leurs propriétés au ramollissement et à la vitrification de la pâte à haute température.

Elles comprennent les cérames à pâte dure et opaque, la porcelaine à pâte dure aussi et blanche qui se divise en porcelaine dure et porcelaine tendre.

Avant que de passer à la fabrication proprement dite voyons rapidement l'histoire de la poterie.

La découverte de fragments de faïence sur l'emplacement des villes assyriennes de Ninive et de Babylone fait remonter la poterie à une antiquité la plus reculée. Les Persans fabriquaient beaucoup de faïence, ils ont passé leur secret aux Arabes et ceux-ci l'exportèrent en Europe et surtout en Espagne et notamment dans l'île Majorque (de là prétend-t-on le nom de majolique). Les Grecs et surtout les Romains firent aussi de la faïence. Ces derniers ne connaissaient pas encore le vernissage mais avaient les poteries sigillées.

La ville espagnole de Valence fut célèbre dans cette fabrication au XVe siècle. L'Italie inaugura ensuite les faïences vernissées. De ce pays cette fabrication passa en France.

Et l'on put voir aux XVIIe et XVIIIe siècles des poteries s'établir un peu partout en Europe et ainsi certainement dans nos régions.

En 1710, en Angleterre naquit la faïence fine en terre à pipe (il s'agit de faïence à pâte de marne légèrement argileuse, il y a un gisement de pareille glaise à l'endroit de Céroux dit : « terre à pipe » au lieu dit « Escavée Macco ou Cabaret Macco » situé actuellement sur la route touristique en direction de Pinchart

En 1673, Louis Poterat faïencier à Rouen se fait remarquer par ses porcelaines. En 1739, la découverte des propriétés du kaolin en Saxe amène la production des fines porcelaines de Saxe. En 1736, la manufacture royale de porcelaine de France est transférée à Sèvres; ses produits sont aussi d'une rare finesse.

A partir de 1800, la porcelaine dure supplante la porcelaine tendre.

Pour la fabrication des poteries poreuses, il n'y a que simple cuisson de l'argile plastique : pots à fleurs, drains et tuiles. L'on ne trouve que très peu de renseignements sur la fabrication antique de la poterie. L'on peut cependant se la figurer peu ou prou.

Sans doute la préparation de la pâte se faisait-elle de la même manière qu'aujourd'hui, quoique plus grossièrement. On la voit malaxée au moyen des pieds et des mains. Et lorsqu'elle avait atteint le liant suffisant, le potier prenait de celle-ci, la façonnait des mains et des doigts pour lui donner la forme voulue. Puis, au moyen de planchettes adaptées à cet effet, il arrondissait, amincissait, polissait et, par des bouts de bois arrangés en conséquence, il chanfreinait et griffait pour faire les ondulations et dessins. Alors, après l'assèchement préalable, il cuisait les poteries ainsi obtenues.

Comment était constitué ce four primitif ? Il est encore nécessaire de se l'imaginer : ou bien celui-ci était établi dans une excavation faite au flanc d'une colline exposé aux vents dominants du sud-ouest. Fait de parois d'argile adaptées aux trois bords de l'excavation (ceux des côtés et celui du fond) le four étant couvert d'un toit également en argile (celui-ci était soutenu par des barres de fer ou des branches d'arbres recouvertes d'un plafonnage d'argile par-dessous). Un trou, pour servir de cheminée, était pratiqué dans le toit, alors l'on mettait le feu au tas de charbon de bois ou de branchages de bois sec déposés dans le four, dont on fermait l'entrée, à part, qu'on laissait une ouverture pour l'arrivée du vent. Et, lorsque l'on jugeait la température intérieure suffisante, l'on bouchait la cheminée, l'on retirait le charbon de bois calciné, l'on introduisait par le trou de devant légèrement agrandi les poteries à cuire et l'on obstruait cette dernière ouverture. La durée de cuisson bien calculée étant écoulée, l'on ouvrait le devant du four pour en retirer les poteries cuites. Peut-être y eut-il

aussi des fours primitifs arrangés avec étage et circulation de chaleur autour du coffre de cuisson. Alors le feu se faisait et s'entretenait en dessous durant toute cette cuisson.

Certes, petit à petit, le four s'est amélioré et adapté davantage à la fabrication. Puis, plus tard, il y eut des moules pour façonner les poteries. Il y eut également le « tour du potier » ou montage en bois actionné par l'artisan et qui, tournant à hauteur des mains de celui-ci assis devant, faisait aussi tourner le vase ou le pot de manière, et lui appliquait l'outil voulu propre à parachever l'œuvre.

Voyons maintenant quels sont les procédés modernes de la poterie. La glaise enlevée en temps propice est mélangée (malaxage) d'une certaine quantité de silice (sable). Elle est mise dans un bac et arrosée copieusement d'eau et la quantité de celle-ci est régulièrement maintenue pendant un certain temps, c'est le pourrissage de la pâte. On la laisse alors sécher non complètement.

Ensuite, on la pétrit (pétrissage) et on la moule (moulage).

L'on a maintenant des métiers mécaniques pour faire ces opérations. La pâte façonnée au moyen de moules ou du tour de potier est mise à sécher et puis mise au four.

A noter que pour les poteries vernissées l'on met dans la pâte un quart de silice pour réduire le retrait de l'argile.

Quand il y a des manches, des oreilles ou autres appendices à placer sur la poterie, ceux-ci cuits une première fois à part, sont pour la seconde cuisson soudés au moyen d'une pâte encore vierge. La première cuisson d'une poterie vernissée donne le « biscuit ».

Le vernis se donne alors par une couche de minium, d'argile et de sable qui fond pendant la cuisson et donne au silicate de plomb le brillant et l'imperméabilité. Il y a aussi des vernis sans plomb pour la faïence fine, terre de pipe et cailloutage (faïence avec mélange de glaise et de silex moulus).

Pour la faïence commune, on emploie l'émail stannifère (mélange de plomb, de sodium, de potassium ou de calcium ou d'oxyde d'étain). Les dessins de couleurs se font sur les pots ou vases avant la seconde cuisson.

Le façonnage se fait par le tournage de la pâte plastique ou par le coulage de la pâte liquide. Il y a aussi le barbotage (au moyen de moules en plâtre).

Le tour du potier est un axe vertical pouvant tourner sur lui-même. Pour les fours antiques l'on entretenait le feu au moyen d'un soufflet. Les fours qui ont succédé aux fours primitifs étaient rectangulaires et chauffés au bois. Ils furent ensuite ronds ou en forme de moules et chauffés à la houille ou au gaz.

### LE TISSAGE A MAIN

Il est un métier à domicile qui fut très répandu en de nombreux villages du Brabant Wallon, c'est le tissage à la main. De-ci de-là, l'on se souvient de tel ou tel tisserand ou « Têcheux » d'il y a quelques quarante ou soixante ans révolus. Moi-même, j'ai connu le dernier de ceux-ci à Cérroux, il s'agit d'Elis Courbet décédé à plus de nonante ans (il était ancien combattant belge de la guerre franco-allemande de 1870). J'ai connu également Antoine Lambert, dont la famille portait le sobriquet de « Dilline » (la maison de celui-ci existe encore, rue de Pailandt, tandis que celle du premier, rue de Moriensart a été détruite par le feu). Ces deux maisons constituaient un type de maison particulier aux ménages de tisserands, comme nous le verrons plus loin. Dans ce genre de maison, il y a encore à citer celle de la veuve Debroux-Folie, rue du Bois Henry, celle de Tilman-Dery, rue Nicaise et d'autres.

Au 19<sup>me</sup> siècle de nombreuses familles possédaient un métier à tisser. Chacune de celles-ci cultivait son petit champ de lin ou de chanvre.

Il est à penser qu'à Cérroux, village depuis toujours fortement agricole, il y en eut en proportion moindre qu'en certains autres endroits moins favorisés au point de vue de l'étendue et de la fertilité du sol arable. (1)

(1) Comme anciens tisserands, il en est quelques-uns entre autres dont le nom a été relevé à la Maison Communale de Cérroux-Mousty par la Secrétaire Communale Mme Sambrée-Bonnet : Halluent époux de Rose Verlaino, rue du Bois Henry, qui tissaient la toile ourlée (fine) sur un métier de 1,80 m de large, Hippolyte Simonart en la même rue, il tissaient la toile Vaughan tout comme Elie Courbet, qui lui, allait de village en village vendre sa marchandise aux particuliers. Il portait sur l'épaule gauche un rouleau de toile qu'il mesurait à l'aune, c'est-à-dire à la longueur de l'avant-bras ou au mètre courant (feuille carrée épaisse marquée de centimètres et de décimètres) dont il se servait comme d'une canne.

C'est ainsi que, par exemple, il y en eut un très grand nombre à Sauvagemont sous Couture St Germain à cause sans doute, que la terre y est moins fertile et qu'il y est resté de vastes bois. Rien d'étonnant alors qu'il y eut là une famille de contremaîtres ou racoleurs de coupes de toile. (1)

Il en devait être à peu près de même à Maransart; aussi il y avait là, au hameau de Colnet, ce que l'on appelait « une fabrique de lin » où l'on faisait la première fabrication de lin, c'était dans la maison Decoux. (Le chef d'exploitation en était Pierre Joseph Decoux.)

D'ailleurs voici d'après Tarlier & Wauters « Géographie et Histoire des Communes Belges » les renseignements pour les villages de la région de Cérroux :

**Couture St. Germain :** « Une grande partie de la population est occupée au tissage du coton (2) et de la laine (3) : on compte une centaine de métiers. » (4)

(1) Il s'agit de la famille Pelgry-Plasman. Un descendant de cette famille demeurant encore actuellement dans la maison Pelgry à Sauvagemont s'occupe encore de la vente de tissus.

Il y avait aussi les Dindal et Bernard Varpée.

(2) C'était sur le lin du 19<sup>me</sup> siècle, en certains villages, beaucoup de cotonnade (colonette) que l'on fabriquait.

L'on recevait des balles de coton venant des régions chaudes et particulièrement de l'Amérique Méridionale. L'obtention du coton filé nécessite les opérations suivantes : ballage et ouvrage du coton brut sortant des balles, le cardage achevant le nettoyage de ce coton brut, l'étirage, le peignage, le perage destiné à réunir en une seule chaîne un certain nombre de rouleaux provenant de l'ourdissoir, il y avait des fabriques qui faisaient les premières opérations et auprès desquelles on allait chercher les chaînes (toignes) pour alors faire à domicile l'encollage ou l'apprêtage imprégnant le fil de colle de féculé de pomme de terre. La dernière opération était le tissage sur le métier à tisser.

(3) Pour la laine, il y avait aussi diverses opérations préparatoires. Le récolteur de laine de mouton qui, peut-être, était d'abord un tondeur de moutons et ensuite préparateur, il s'appelait « l'ainy ». Qui n'a vu revenir à jour, lors de la guerre 1940 l'antique rouet de nos arrière grand'mères ? Le rouet était une petite machine à roue mûe au moyen d'une pédale qui servait autrefois à filer le chanvre, le lin ou la laine. L'on enroulait sur le dessus d'une tige (roseau ou bâton) vers le haut, de la matière textile à filer au rouet et cela formait une quenouille. Filer était une besogne purement féminine. De là l'on disait que : « la couronne de France ne pouvait tomber en quenouille » parce que les femmes ne pouvaient y régner. « Allez filer votre quenouille » se disait d'une femme se mêlant des choses dépassant sa capacité. A partir du XII<sup>me</sup> siècle, il y eut dans les deux Flandres l'industrie drapière. Les tissus belges sont vendus dans l'Europe entière et s'exportent même en Orient. Plus tard, nous aurons en pays wallon les grandes fabriques de drap de la région de Verviers.

(4) Il y a à citer comme anciens têcheux en cette localité : Gustave Charlier - la famille Pompé-Dagneau, dont la maison fut par après le « Café des Pèlerins » près de l'église. Pompé de Couture réparait les navettes

**Maransart :** « outre l'agriculture, la seule industrie qui occupe les habitants est la tisseranderie de coton, etc. » (1)

**Lasne :** « Le tissage du lin et du coton occupe une grande partie des habitants; on y compte environ 400 métiers: Il y a dans la commune une blanchisserie de toiles peu importante. »

Il n'est pas étonnant qu'il y ait eu là une blanchisserie de toiles et un si grand nombre de tisserands d'autre part, puisque sur un long parcours y coule la rivière la Lasne servant pour le rouissage du lin et pour le blanchissage des toiles. (2)

**Ohain :** « Une fabrique de coton et laine et de coton, laine et soie existe depuis une quinzaine d'années. Elle compte 80 métiers et 150 à 170 ouvriers. Il y a en outre 50 métiers environ chez des ouvriers qui travaillent à domicile pour le compte de Mr. Lemayeur (3).

**Genval :** « un atelier de 28 métiers pour la fabrication des tissus de laine et coton a été monté à Genval ... on compte en outre une trentaine de tisserands travaillant à domicile.

**Rixensart :** « Le tissage du coton occupe une centaine d'ouvriers qui travaillent chez eux à la fabrication du basin ». (le basin est une étoffe croisée en coton).

**Ollignies :** « L'on parle d'une filature « Green » avec 5.000 broches et 75 ouvriers. Mais il y eut cependant un certain nombre de tisserands isolés et notamment à Pinchart hameau avoisinant Cérroux. »

(1) L'on se rappelle les « Têcheux » suivants à Maransart : la famille Denis et Emile Jadin (à peu près Maransart).

(2) C'est à Lasne sur la Lasne que les tisserands de Cérroux allaient rouir leur lin.

**Notice :** Voir Tarlier et Wauters « Géographie & Histoire des Communes Belges - Canton de Wavre » Communes de Couture St Germain, Maransart, Lasne, Ohain, Genval, Rixensart, Ollignies.

(3) Cette fabrique se trouvait dans l'ancien château « Mascart » sur la place du village - l'on faisait le lavage et le rouissage de la matière à filer et à tisser dans la Lasne, en contrébas, à Mr. Lemayeur semble avoir succédé Mr. Van Hoegarden qui inaugura dans la région les premiers métiers à tisser modernes ou Jacquart. De là, cette famille aurait fondé la grande filature de Court-St Etienne-Mously.

Il faut noter ici la filature de Laroche sous Court St. Etienne appartenant aux Favette, puis aux Ladrière. Plus tard, il y eut les filatures de Court St. Etienne-Mousty, Basse-Laioux sous Bousval et la retorderie Bouffieux à Genappe et dans ce bourg plusieurs passementeries. (les passementeries fabriquaient les ornements de coton pour stores, habits, tentures, etc... Il existait dans de nombreux ménages de Genappe des métiers à passementerie. Chaque samedi, l'on portait le produit du travail de la semaine dans l'une ou l'autre des 5 à 6 passementeries ou fabriques occupant de 15 à 50 ouvriers ou ouvrières).

Le tissage à main est une industrie très ancienne, pratiquée déjà par les habitants du sol belge depuis un temps très reculé, puisque lors du Congrès d'Archéologie et d'Histoire qui se tint en 1951 à Verviers à l'occasion du tricentenaire de cette ville, une demoiselle Dantine parla du matériel de tissage provenant de la grotte de Presles dans le Hainaut. (1)

D'autre part, ce qui prouve encore que le tissage fut l'un des premiers arts que l'homme ait connu, c'est que certains ustensiles de l'âge de la pierre portent des dessins qui témoignent de la connaissance de cet art. (2)

De la période néolithique (3) l'on possède des tissus façonnés incontestablement sur des métiers. De l'avis des historiens l'outillage du tisserand n'a guère changé à travers les âges jusqu'à l'introduction du tissage mécanique. (4)

Dans notre région, comme je l'ai montré plus haut, nous eûmes dans de nombreuses maisons un métier de tissage à main. (5)

Il serait souhaitable de pouvoir donner la description et le mécanisme du métier à tisser tel que le connurent nos ancêtres

(1) « Libre Belgique » Article sur ce Congrès - 1951.

(2) Histoire de Belgique par l'image « SCOLA ». Procure des Frères Maristes de Belgique

(3) Epoque de la pierre polie - les instruments de travail étaient faits de silex non plus seulement taillés grossièrement mais assez finement polis.

(4) Cependant, dès le 16<sup>e</sup> siècle on réalise de petits ateliers où un moteur hydraulique fait marcher plusieurs métiers.

(5) C'étaient de petites maisons souvent construites en torchis (mélange d'argile et de paille de céréales) adapté sur des claies de branches de noisetiers assemblées sur une carcasse de poutres de chêne et recouvertes de chaume.

Ces demeures avaient un petit vestibule sur le côté duquel il y avait une large place carrée où se trouvait le métier à tisser (l'mest) et puis sur le côté deux ou trois petites pièces, cuisine, et chambres à coucher.

aux siècles passés jusque il y à quelques cinquante ans. Il en est un au « Musée Folklorique et Historique » de Mr. Pellegrin, Instituteur retraité de la commune d'Op-Heyllissem. Ce grand érudit de la vie rurale de la région aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles a réussi à amasser, tout au long de sa carrière, une collection vraiment surprenante d'objets folkloriques et historiques. A l'occasion de l'exposition annuelle qu'il organise au moment des grandes vacances, il fait, pour les visiteurs, une démonstration de la marche du métier à tisser. (1)

Pour un profane, c'est vraiment une opération compliquée que le tissage à main. Le tisserand y travaille des pieds, des mains et des doigts. Décrire cela à fond, sans dessins, n'est guère possible. Mr. Pellegrin l'a fait dans la revue « Le Folklore Brabançon » mais à l'aide de dessins multiples et clairs. (2) Qu'il suffise ici d'une explication rapide :

Il y avait d'abord tout un travail préparatoire.

D'ordinaire, le tisserand « l'têcheux » avait un champ sur lequel il cultivait du lin. Celui-ci étant à point on le récoltait. (3) Cette opération se faisait sans doute à peu près de la même manière qu'aujourd'hui : l'on arrachait à la main, d'un coup sec, les plantes au ras du sol et l'on en formait des javelles que l'on couchait à terre parallèlement les unes aux autres. Puis deux ou trois jours après, lorsque le lin était assez sec, on liait les javelles en petites bottes dont on faisait des meules rectangulaires que l'on recouvrait d'une bâche quelconque. L'on rentrait la récolte assez bien plus tard lorsque le vent l'avait asséchée suffisamment.

Après, venait l'opération du rouissage.

Il existe depuis quelques années une machine agricole qui fauche et javelle le lin.

(1) Au musée de folklore de la ville de Tournai est aussi exposé un ancien métier à tisser.

(2) Voir « Folklore Brabançon » livraison d'avril 1926 n° 33 et 34 - Etude primée au concours de 1925 du service des recherches historiques et folkloriques du Brabant par Mr. Pellegrin

(3) C'était parfois un champ de chanvre. Le chanvre servait surtout à la confection des cordes. Les Gaulois s'en faisaient des vêtements. Pendant la guerre 1914-18, les soldats allemand en Belgique récoltaient les tiges d'orties pour la fabrication de cordes ou de toiles à sacs. Lorsque l'on braye dans la main une tige d'ortie à maturité, elle laisse entre les doigts une sorte de ligaments. Il en est encore plus de même des tiges de chanvre et de celles du lin.



La tige du lin, comme celle de toute plante textile se compose de ligneux (partie de la tige qui est dure et forme écorce) recouvrant du tissu cellulaire. Les fibres de ces ligneux sont soudées entre elles par une matière gommeuse, c'est de cette matière que l'on doit débarrasser les fibres. Pour cela on suscite une fermentation de cette matière gommeuse en plongeant pendant un certain temps le lin dans l'eau (de l'eau courante ou de l'eau stagnante propre). C'est cette opération que l'on appelle le « roulissage ». (1)

Ensuite, il faut assouplir ces filaments; cela se fait par une machine simple et primitive. C'est l'opération du « broyage ». (2)

Avant de tendre les fils parallèlement sur le métier à tisser et former ainsi la chaîne (l'tchinne) il y avait l'opération dite « l'ourdissage » qui ne se faisait pas auprès de chaque tisserand. (Mme Vve Debroux-Folie mère du cleric-organiste de la paroisse, Mr René Debroux, se rappelle du métier à tisser fonctionnant en sa maison, qui était auparavant celle de ses parents, et aussi de l'instrument servant à l'ourdissage). (3)

La chaîne tordue dans un ballot avec le fil des trames était souvent fournie par un contre-maitre. (4)

Après avoir été déballée, la matière première était rentrée (rintrée) c'est-à-dire enroulée sur un long rouleau appelé l'ensouple « l'ensou ». Puis, il y avait pour régler le parallélisme des fils

(1) Dans les pays belges, les plus importants centres du textile dès le haut moyen-âge se situent dans les Flandres; c'est dans la Lys principalement que se faisait le roulissage. Dans notre petite région, en question ici, c'était la Lasne, la Oyle, la Thyie et leurs affluents.

(2) Le broyage a pour objet de broyer la partie ligneuse de la plante en la séparant de la filasse. Il y avait alors le tellage qui faisait disparaître les chènevottes laissées par l'opération précédente puis il y avait le peignage ou cardage. L'on se servait pour cela de la tige d'un chardon (plante de chardon) avec ses piques ou d'une planche sur laquelle étaient plantées des pointes de fer. Cette opération devait rendre la tige de lin en filage lisse et souple.

(3) D'abord, le « dévidoir » au moyen de son tambour, que l'on faisait tourner, enroulait le fil en écheveaux ou boules de fils de lin. C'est ce que l'on appelle « la bobinage ». L'ourdissage consistait à tendre parallèlement à la même longueur et sous la même tension les fils destinés à la chaîne, les enroulait sur l'ensouple sur laquelle ils sont séparés les uns des autres à égale distance.

(4) Les opérations préparatoires au tissage du lin proprement dit, faites primitivement par chaque ménage de tisserands se firent plus tard en certains endroits seulement pour un ou plusieurs villages où les tisserands allaient chercher leurs écheveaux de lin. Par exemple chez Decoux à Colinet (Maransart), chez Allard, Jacob, Van Ham, Equenne et Orlange, entre autres, à Braine-l'Alleud et chez Peigny à Sauvagement.

tendus, un rateau ou peigne de bois, puis il y avait la crête ou rouleau sur lequel s'enroulera la pièce tissée au fur et à mesure qu'elle se tissera. Il y avait les lames ou espèces d'aiguilles en bois qui servaient à croiser les fils qu'elles guidaient, les fils de la chaîne. Puis deux baguettes séparaient les fils en deux nappes formées respectivement de fils longitudinaux (pairs) et de fils impairs. On les enduisaient d'une préparation agglutinante, c'est le collage ou « parage » ou encore « apprêt ». Et ainsi, le tout actionné par des pédales, le tisserand agissant des pieds, gesticulant des bras, des mains et des doigts, le tissu se fabriquait.

Le tisserand devait ressembler à un automate, mais il devait porter à l'opération une grande attention. Pour décrire vraiment tout cela il faudrait pouvoir faire assister le lecteur au fonctionnement du métier ou représenter ce dernier en dessins multiples suivant les divers instruments ou parties de la machine et selon les diverses opérations à effectuer. (1)

La longueur à peu près générale des pièces à tisser mesurait cinq aunes. (2)

La largeur variait par 1/4 d'aune mais ne dépassait jamais 9/4.

Le salaire était de 7, 8, 9 frs; mais pour gagner 18 francs, il fallait travailler aux ouvrages compliqués. Ceux qui arrivaient au salaire maximum devaient être des spécialistes et ils étaient très rares. En hiver, le tisserand travaillait à la lumière. (3)

Il accompagnait ordinairement son travail de vieilles chansons. (4)

(1) Par harmonie imitative l'on désignait l'action de tisser par ces mots : « Terlik é terlak ».

(2) L'aune égale la longueur de l'avant-bras (du coude aux doigts).

(3) Il s'éclairait au moyen d'une lampe à pétrole « flamponnette » ou à l'huile « l'crasset » ou plus souvent du quinquet (quinquet d'écheux) qui était une lampe à pétrole, lampe suspension (suspendue au plafond) avec un abat-jour en zinc.

(4) Il y en avait des quantités qui se chantaient dans une large région ou qui étaient purement locales. L'une d'elles rapportée par Mr Pellegrin, dans son étude, décrit la pauvreté du tisserand : « Quand nos père a été têcheux nos viquimas comme des nutons. Asteure qu'il est maies ovri nos viquont comme des cinsis ».

Lorsque le tisserand avait fini sa pièce « s'pige », il se mettait en toilette, au dessus d'une chemise blanche bien nette, de son pantalon et de son gilet de dimanche, il revêtait le sarrau bleu foncé en toile de Sart-Moulin, bien empesé et repassé, se passait autour du cou un mouchoir rouge écarlate à pois blancs, se coiffait de la haute casquette à soufflet et à visière cirée en soie noire, se chaussait de sabots noirs bien vernis, ses pieds mis d'abord dans des chaussons blancs bordés de bleu (1) Alors, la pipe en terre à chaînette en bouche, il se chargeait de sa coupe et allait la présenter au contre-maître. (2)

Petit à petit, à cause de l'apparition du métier à tisser mécanique, l'usage du métier à main disparut. Le métier mécanique Jacquard date de 1802. Mais les Anglais avaient déjà à leur disposition un métier mécanique autre, par lequel ils faisaient à l'industrie belge du tissage une concurrence désastreuse. D'ailleurs, les progrès de l'industrie drapière anglaise avaient déjà été un coup mortel pour l'industrie similaire belge.

En notre pays, l'on avait dû se tourner vers la fabrication des tapisseries, dentelles et tissus légers (cotonnades, etc...)

En 1798, un gantois du nom de Liévin Bauwens alla en Angleterre voler au péril de sa vie le secret de la filature mécanique de coton et le rapporta en Belgique. (3)

Le métier mécanique ne diffère guère du métier à main que par le mode d'exécution. Mais son apparition créa un bouleversement complet dans l'industrie du pays et à l'étranger aussi. (4) L'usage s'en répandit vite : en 1812 à Lyon, il y avait douze mille métiers à la Jacquard et quand l'inventeur mourut en 1834, il y en avait déjà 30.000. (5)

(1) Pour tisser, le têcheu mettait des sabots spéciaux bien secs appelés « chabols d'têcheux ».

(2) Souvent la coupe était froquée contre les marchandises achetées pendant la semaine par la ménagère chez le contre-maître qui souvent tenait en même temps boutique. Le contre-maître avait souvent fourni le fil de la trame ou même la chaîne. Des marques de couleurs indiquaient les maxima de chaque coupe.

(3) Fils d'ouvrier tisseur français qui inventa le métier à tisser mécanique en 1790 mais ne put le mettre en usage qu'en 1802 faute d'argent.

(4) Histoire de Belgique par Herbette-Waesmael & Charlier, Namur 1941 et « Initiation à l'histoire de Belgique » par J. Despontin - Editions Desoer, Liège.

(5) A Lyon, il y eut une véritable révolution des tisserands.  
(5) L'on est revenu à une espèce de tissage à main avec le petit métier à tisser « Elna ». C'est évidemment surtout pour fabriquer une étoffe spéciale à usage personnel.

## LA VINIFICATION

### Culture de la vigne et fabrication du vin.

Nous retrouvons dans notre pays et plus précisément en notre contrée des traces de la culture de la vigne en plein air et, par le fait, de la fabrication du vin.

Ainsi, à proximité de Moriensart, deux taillis qui ont succédé à de la vigne se nomment « la grande vignette » et la « petite vignette ». Non loin du château de Pallandt, nous trouvons le bois dit « Bruyère del vigne », à Mont-St-Guibert la rue venant de Beauvieux et s'accrochant à mi-flanc de la colline qui porte la localité, s'appelle « l'ruelle d'el vigne »; et il y a sans doute encore beaucoup d'autres appellations de ce genre. Dans les noms de famille par exemple, nous trouvons Delvigne, Vigneron, Delavigne, Beauvignel, etc...

L'on se rend compte d'ailleurs que beaucoup d'abbayes et de châteaux féodaux possédaient leur vigne. D'autre part, il y eut aussi de ci de là comme nous le verrons plus loin et entre autres à Huy des vignes exploitées pour la fabrication en grand du vin.

Dans le Glossaire de « Du Cange » Glossarium mediae et Infimae latinitatis « (Librairie des sciences et des arts - 106 bis rue de Rennes à Paris an. 1937) Tome VIII page 340, nous avons comme origine du mot vigne : « Vineatus - vineata terra (terre plantée de vignes) Ager vineis, consitus (champ couvert de vignes) chron fuit apud Murator Tom 2 par. 2 Col 444) Dedit in hoc monasterio unam petiam terrae vineatam - Unam petiam terrae araturae et vineatae (il donna dans ce monastère une partie de terre couverte de vignes - Une partie de terre à labourer et couverte de vignes. (In charta anno 1328 vinam = vin, vinea ou vitis = la vigne = Lambrus ou lambrusca = la vigne sauvage qui donne un fort petit raisin qui en mûrissant devient noir (Dictionnaire de Trévoux - Tome 6).

Les légendes anciennes attribuent à Dionysios l'honneur d'avoir cultivé la vigne le premier et d'avoir trouvé le moyen d'en tirer le vin. Le premier livre de la Bible, la Genèse II dit de Noé qu'il planta la vigne et en but le vin. C'est bien là une preuve que l'origine de la vigne est ancienne et que le vin fut connu de tous les

peuples de l'antiquité. Les Grecs eurent leurs crus fameux et les Romains de même. Alors que les premiers, pour obtenir des vins épais et très liquoreux faisaient sécher les raisins au soleil sur des claies rentrées chaque soir pour éviter l'action de la rosée, les seconds, afin d'obtenir un liquide très concentré déposaient leurs fruits dans des amphores (hautes et larges cruches) et les exposaient ensuite à la chaleur. Les Romains ajoutaient du miel, de la poix ou du goudron dans la fabrication de leurs vins pour mieux les conserver. Ces vins étaient additionnés d'eau au moment de leur consommation.

Après la conquête romaine et en suivant des hauts et des bas selon les circonstances politiques et économiques, la culture de la vigne se généralisa en Gaule (France) et même en Belgique.

Et le vin fut une source de profits plus féconde de siècle en siècle, surtout à partir de la Renaissance. C'est en 1868 que le Moine Pérignon trouva le moyen de perfectionner et de garder la mousse du champagne.

Les considérations confirmées par la science actuelle et selon lesquelles le vin représente une réelle valeur alimentaire ne datent pas d'aujourd'hui. Au XIIe siècle, l'école de Salerne les formulait déjà dans une de ses sentences dont voici la traduction :

« Quant au vin sur le choix voici notre doctrine :

Buvez en peu, mais qu'il soit bon,  
Le bon vin sert de médecine  
Le mauvais vin est un poison.  
Point de vins trempés, ils gâtent la poitrine  
Un vin fin, frais, naturel, pétillant, gracieux  
Doit flatter le palais, l'odorat et les yeux.

Voyons maintenant rapidement la culture et la fabrication du vin.

Pour la culture, il y a le cépage qui arrive à produire des vignes différentes qui peuvent s'adapter aussi à divers terrains pour donner un raisin mûrissant assez tôt d'après le climat de l'endroit et d'un jus pouvant donner un vin de bon goût et assez abondant. Il y a la plantation des ceps à distance voulues et en lignes de

sorte que la charrue puisse y passer. L'on donne à un champ de vigne trois labours et l'on façonne cet arbuste ou ce cep par trois fois de manière à ce que la vigne se comporte sainement et produise d'abondantes grappes aux raisins de bonne qualité.

Lors de la récolte les grappes cueillies sont transportées dans de petits paniers et puis dans des hottes déchargées elle-mêmes dans des tombereaux. Ceux-ci sont déversés dans de grandes auges ou de grandes cuvelles où l'on écrase le raisin avec les pieds nus. Tout ce jus était versé dans une grande cuve où se faisait la fermentation repoussant vers le haut du récipient les peaux et les pépins. L'on enlevait tous ces détritrus au fur et à mesure et lorsque plus aucune impureté ne se manifestait et que, par le fait, l'on était certain que toute la fermentation était finie, l'on mettait le vin dans des tonneaux. Et puis, après un laps de temps suffisamment long l'on pouvait le consommer. C'est directement au tonneau qu'anciennement l'on allait avec une grande cruche, appelée le pichet, chercher le vin que l'on voulait boire.

Evidemment, la vinification a aussi fait des progrès et se réalise de manière plus rapide et plus perfectionnée que jadis.

Une autre boisson répandue en notre région et qui fut employée dès les temps anciens est la bière.

Les Gaulois, nos ancêtres, avaient déjà leur « cervoise » qui était si vous le voulez, du vin d'orge. Elle était donc fabriquée avec de l'orge ou d'autres céréales que l'on faisait fermenter. Cette boisson d'ailleurs fut en usage dès la plus haute antiquité et on la retrouve chez beaucoup de peuples.

Au moyen-âge, on nommait couramment une « cervoise » un cabaret où l'on buvait de la cervoise, tandis qu'au 18e siècle on appela café celui où l'on trouvait du café tout prêt.

Mais le nom donné au débit de boisson qui fut le plus usité anciennement est celui de taverne.

Les Seigneurs souvent s'arrogeaient, à eux seuls, le droit de fabriquer du vin et de la bière et de débiter ces boissons; c'est ainsi qu'il y avait la taverne banale où les tenanciers du Seigneur étaient obligés d'aller prendre le vin ou la bière.

Cependant, les Seigneurs accordaient aussi permission de faire du vin ou de brasser de la bière et de les débiter, à une famille de leur domaine à une condition quelconque, ainsi à la Franche Taverne de la Motte (1) (à condition que lui et ses descendants puissent brasser là gratuitement). La Franche Taverne était ainsi une donation en fief. L'on retrouve trace de ci de là d'anciennes Franches Tavernes par exemple à Oltignies, Céroux, Corbaix Court-St-Etienne, etc.

Ces tavernes étaient toujours bien achalandées, certaines avaient plus ou moins mauvaise réputation en sorte que leurs clients les plus assidus étaient facilement appelés « piliers de taverne » tout comme l'on dit aujourd'hui « piliers de cabaret ». Beaucoup y passaient volontiers une grande partie de leur temps, témoins ces vers anciens :

« De quelque façon qu'on gouverne  
« Pourvu que j'aïlle à la taverne  
« Il me semble que tout va bien. »

(Dictionnaire universel de Trévoux, Tome VI).

De Josse Melange (dans le journal belge « La Cité »), nous extrayons ce qui suit :

Peu avant la dernière guerre, vers 1935-1940 subsistaient cinq ou six vignobles dans la région hutoise, vestiges d'une culture qui fut florissante tout le long de la vallée mosane.

Les derniers vigneron ou propriétaires de vignobles hutois eurent noms : Edouard Nokin, Léon Lebrun, Fernand Discry, Léon Jadot. A Ben-Ahin, il y avait Adolphe Dautrebande et à Ampsin Armand Thirion. Il y avait aussi dans la vallée Henri Pinet et Oscar Richelle.

Les vignes hutoises garnissaient de nombreuses pentes, appelées « Houreyes » en patois local; elles étaient bien exposées au soleil levant, sur la rive gauche de la Meuse, en particulier à Bas-Oha, Antheit, Amay, Ampsin, Ben-Ahin.

Aujourd'hui, les vignobles hutois sont morts. A hauteur de la chaussée de Waramme, les anciens clos dorment au soleil, parti-

(1) Voir « Etude sur la Motte » de l'abbé Jeandrain, parue en 1955.

culièrement aux Thiers de Statte et surtout au Thier des Malades, à proximité de l'ancienne léproserie. On remarque encore au flanc de la vigne Lebrun, une tour carrée au toit pointu; c'était le vide-bouteilles.

La viticulture hutoise a disparu, mais elle fut longtemps florissante et la gabelle prélevait même cinq patars par aïme de récolte, soit par 170 litres environ; d'après les comptes communaux, on recueillait ainsi 1800 aïmes en 1598, 3.644 en 1631 et 4.345 en 1677. En 1910, on était retombé à 70.000 litres et le déclin s'accrut. Or, la vigne était abondamment cultivée au Moyen-Age tout le long de la vallée mosane et sur les bords de l'Ourthe et de l'Amblève. Pourquoi ce déclin ? Il y a certes la question du climat, l'influence des fumées et des poussières d'usines, le fait qu'une main d'œuvre spécialisée s'est perdue pendant que trop de vigneron ont mal réagi contre les maladies de la vigne.

Les ceps ont été remplacés par d'autres cultures mieux adaptées aux besoins : fraises, cerisiers, pêchers. Enfin, deux guerres ont ruiné les vignobles, les terres étant restées en friche ou ayant été plantées de légumes.

D'après M. Elisée Legros, un hutois qui a particulièrement étudié le problème sur le plan de la petite histoire, le dernier vigneron, M. Edouard Nokin, a délaissé son vignoble en 1946, contraint par son état de santé. Ainsi est morte la viticulture hutoise.

Y a-t-il moyen de réveiller un quelconque intérêt en sa faveur ?

Il ne semble pas que la viticulture puisse redevenir une branche importante de l'activité de l'artisan hutois. Cependant, il apparaît que certaines espérances sont permises; M. E. Jopken s'est livré naguère à un travail extrêmement louillé dont il ressort que des lieux relevés comme ayant naguère servi d'habitat à la vigne dans la région hutoise, il n'en est que quelques-uns à ne plus pouvoir être cultivés. L'auteur y conseillait d'ailleurs de céder la place à quelques plants dans les vergers et les champs à flanc de colline, la récolte devant représenter rapidement la somme des profits de la culture des asperges, des tomates et des fraises.

Quelles étaient les qualités du vin de Huy ? Il avait « on gos di pîre di fizik » disaient les anciens (un goût de pierre à fusil). Le

cépage fournissait le « Brivolet » et le vin du pays était le Pinot noir ou gris. Deux variétés sélectionnées prirent les noms de « Li Rontchinne » (le Ronchaine) et « Li Rowasse » (Le Rouasse). Le vin hutois manquait de sucre, la vigne poussait essentiellement sur le schiste.

Sur l'importance de la viticulture hutoise, nous sommes renseignés par le Musée de la Vie Wallonne qui a recueilli des pressoirs, des hottes, des enseignes et possède une documentation photographique fort importante à ce sujet. Dans les archives figurent encore des étiquettes de sociétés de vigneron, des verres à vin du pays, des cartes de marchands de vin hutois du XIXe siècle.

Les clichés du musée suffisent à eux seuls à retracer l'histoire de la viticulture telle qu'elle était pratiquée et telle qu'on pourrait sans doute encore la pratiquer.

Extrait du journal belge « La Libre Belgique » l'article suivant  
« La viticulture sous verre traverse actuellement une période de  
» crise, son meilleur client, l'Angleterre, qui achetait dans les an-  
» nées précédant la guerre 1940 jusque 3 millions de kilos de rai-  
» sins, ayant réduit ses achats actuellement à 300.000 kilos. La  
» plupart des ventes de raisins belges sont donc pratiquement fai-  
» tes sur le marché intérieur. Ceci provoque une arrivée massive  
» de raisins pendant la période septembre-octobre.

» Pour remédier à cette situation, il a été fondé à Hoeillaert  
» une première coopérative de viticulteurs pour la fabrication du  
» vin. Cette société s'appelle « De IJSE » du nom de la rivière qui  
» traverse la région viticole belge (de là aussi les noms de Overij-  
» se - Neerijse). Quatre types de vins sont déjà mis au point, un vin  
» blanc, un vin rosé, un vin perlé et un vin mousseux sous la dé-  
» nomination « Isca » ancien nom de la rivière « De IJse » et aussi  
» d'Overijse. Une délégation de la coopérative « De IJse » a été  
» reçue par le ministre de l'agriculture, M. Lefebvre, en son cabinet.  
» Une caisse des premiers vins belges fabriqués avec les raisins  
» de la région Hoeillaert-Overijse lui a été offerte à cette occasion.»

## LA TONNELLERIE

Dans chaque village quelque peu important et entre autres Ceroux le fut naguère, car un millier d'habitants peuplait alors le plateau, il se trouvait au moins un tonnelier. (in tonneli)

Au début du siècle, il y avait comme tel Jules GOIES à la Grand'Rue et plus anciennement encore et notamment au siècle dernier, Jean-Eaptiste Hosselet au Puits. Il reste au musée paroissial de Céroux un seau de puits, bien conservé, portant sa marque : J.B.H.

Le tonnelier est allé dans la forêt accompagné du garde-forestier choisir un beau chêne. (1) Lui ayant dégagé le pied à la bêche, le frappant de la hache et enlevant comme de larges tartines de pain blanc toutes fraîches d'épais copeaux, il l'a abattu. Et, lorsque le géant gisait par terre, il en a enlevé, à la hache encore, tout le branchage (ce que l'on appelle vulgairement en wallon « l'tiestière » (ou la tête de l'arbre) puis, aidé de son apprenti ou d'un membre de sa famille, au moyen de la longue et large scie à chacune des extrémités de laquelle il y a un manche vertical. (2) Il a scié pour le détacher du tronc, le « cul » ou le dessous de l'arbre où se nouent les racines qui le rendent ainsi impropre à l'emploi. Ensuite, il a au moyen de cette même scie partagé le tronc en fragments (dits « rolles ») d'une longueur de 0,95 m. Il a alors chargé ces rolles toutes ensemble sur un char attelé de chevaux ou une à la fois sur une « sclitte » ou un « berga » tout petit véhicule bas monté sur deux longs patins ou sur deux roues derrière et un patin tournant sur le devant, attelé d'un bœuf ou d'un cheval. Il a tout amené dans son atelier.

Là alors, à la hache, à la hachette, avec l'aide de coins si besoin, notre artisan a, dans ses rolles, découpé des planches de la longueur de ce bloc de bois ainsi que d'une largeur et d'une épaisseur que sur l'établi (banc de menuisier) il réduira au moyen du rabot à 0,13 ou 0,15 m pour la première et à celle de 0,05 à 0,06 m

(1) Un arbre au tronc sans nœuds. Dans certaines contrées et notamment en France dans les régions viticoles on choisit parfois aussi le châtaignier, le saule et même le mûrier blanc. En Belgique, l'on employait aussi le pichpin. Mais il fallait éviter un bois susceptible de donner un mauvais goût à la bière ou au vin.

(2) dénommée en wallon « l'écopresse ».

pour la seconde. Ces planches de bois encore frais se nomment en français merrains ou douves. (1) Suivant qu'elles doivent former le corps du fût ou les fonds elles prennent le nom de : longailles, longeailles, douelles ou merrains proprement dits, (2) dans le premier cas, fonçailles, traversins ou bois d'enfonçure dans le second.

Les longeailles serviront de flanc au tonneau, les fonçailles seront plus petites et arrangées pour former un fond.

Les merrains ou clappes auront une forme plus ou moins oblongue de manière à ce qu'ils aient une augmentation de largeur de 0,01 ou 0,02 m vers le milieu de leur longueur.

Le tonnelier dresse alors ces clappes en cercle dans un cerceau de fer coupé par un système de fermeture permettant de resserrer ce cylindre de bois par degrés jusqu'à telle dimension minima. Ce cerceau s'appelle le carcan. (3) Mais avant de procéder à ce resserrement des clappes, l'on a allumé au centre du cylindre ou des longeailles, dressées en cercle, un feu de sciure ou de petits copeaux de bois dits « crolles », résidu du travail d'ajustement de toutes ces planches. (4)

Le tonnelier alors plaçait un premier cerceau dit « lanière », celui-ci est fait d'une légère latte de bois ou de zinc ou bien encore d'osier. L'on introduisait alors le fût dans d'autres cerceaux qui devaient le serrer au dessous jusqu'à la bonde (ou milieu du fût). L'on remontait ces cerceaux au moyen d'un outil en bois; long manche au bout courbé à angle droit en forme de petit marteau ou d'un large burlin sur lequel on frappait avec un marteau ordinaire.

Le fond du tonneau ou le bout des clappes assemblées en cercle étaient ensuite égalisés au rabot, (5) l'on y pratiquait un chanfrein et puis avec un outil adapté (6) l'on effectuait une mor-

(1) Mais au moment de l'emploi, il faudra que le bois du merrain soit sec, sans aubier et non vermoulu ni pourri.

(2) En wallon ces merrains s'appellent « des clappes ».

(3) L'artisan se servait aussi pour ce travail d'un « vérin » ou assemblage carré de barres de bois armé de cordes servant à serrer progressivement.

(4) Le tonnelier ajustait de l'intérieur ces clappes au moyen du javoir qu'il enfonçait vers le fond du tonneau ébauché à l'aide d'un marteau spécial.

(5) Elles l'étaient de l'intérieur et de l'extérieur. Pour cela il y avait des rabots intérieurs demi-lune, des rabots ordinaires, des planes demi-rondes ou plates.

(6) en français, le jablier.

laise à l'intérieur du fût. Celle-ci était destinée à recevoir le fond que l'on descendait dans la mesure nécessaire au moyen d'un outil spécial (davier) dans le genre de celui qui sert à faire remonter les cerceaux. (1) L'on faisait alors entrer le fond du dessus du tonneau et on l'appliquait dans la morlaise creusée au préalable. Là aussi, le tonnelier après avoir cerclé le dessus du fût comme il l'avait fait pour le dessous, égalisait et chanfrenait le bout des clappes. Pour arriver à ce que le fond se mette bien dans la morlaise, avec un outil particulier, par le trou de la bonde, l'artisan le faisait remonter dans la mesure voulue.

Le tonneau déposé sur une espèce d'échelle placée plus ou moins horizontalement, (2) à hauteur convenable pour la facilité du travail était alors lissé au moyen d'une plane courbe et d'un rabot spécial de manière à le rendre absolument présentable.

Le tonnelier plaçait les derniers cerceaux et le tonneau était ainsi parachevé. (3)

Le tonnelier fabriquait des tonneaux à bière, d'autres fûts, des cuvelles ou des seilles, des seaux de bois et entre autres des seaux de puits avec le dessous plus large pour qu'arrivé à l'eau ils se renversent, absorbent de cette eau et se redressent alors par le poids du liquide. Il fabriquait même jusqu'à des brocs de ménage.

Il existe maintenant et depuis des années des usines où (comme le montre le dessin ici reproduit, tout ce travail de tonnellerie du bâtissage à la pose du dernier cerceau, se fait au moyen de machines.

#### DESSIN

Il peut être utile de citer ici, d'après les renseignements reçus d'un ancien tonnelier et en suivant la photographie de l'atelier de tonnellerie de la Maison Tournaisienne, toute la nomenclature des outils et objets.

(1) Cependant, la partie recourbée de cet outil était de forme plus allongée.

(2) C'était une sorte de chevalot.

(3) Comme outil, il y avait encore la « bouterolle » sorte de marteau servant à caler les clappes, les cerceaux, etc ... Le marteau dont on se servait pour arrondir les clappes en dedans du tonneau s'appelait « l'machoche ».

- 1 - petit marteau pour régler la profondeur du javoir
- 2 - javoir
- 3 - plane demi-ronde
- 4 - rabot acier
- 5 - plane
- 6 - compas
- 7 - rabot demi lune intérieur
- 8 - rabot demi lune intérieur
- 9 - javoir
- 10 - chevalet
- 11 - chasse-cercle
- 12 - marteau
- 13 - tonneau ébauché
- 14 - bigorne ou enclume
- 15 - tronc d'arbre
- 16 - vérin servant à serrer le bas du tonneau
- 17 - bloc en bois servant à maintenir les fonds
- 18 - série de rabots à différents usages
- 19 - vrilles
- 20 - maillets en acier
- 21 - séries de scies et râpes
- 22 - grattoirs
- 23 - plane plus ou moins ronde pour évider les planches
- 24 - jeu de planes
- 25 - douve (planche courbe de la surface latérale d'un tonneau)

## LA SABOTERIE

« Entrez dans l'atelier du sabotier » c'est là une invitation que l'on ne peut plus vous faire car, du moins dans notre région, il n'y a plus de sabotier.

Mais avant la guerre mondiale 1914-1918, il en existait un quasi dans chaque village, tandis qu'actuellement il n'y a plus de saboteries que dans certaines villes. Néanmoins, je répète l'invitation : Entrez dans l'atelier du sabotier » car j'ai devant moi la photographie de la saboterie reconstituée de la Maison Tournaisienne — Musée du Folklore — « Le Sabotier ».

Cet artisan, lui aussi reconstitué, est devant son billot, large cul d'arbre dressé sur trois gros pieds. Il est évidemment chaussé de sabots, tient dans ses dents la pipe de terre, est colffé d'une casquette à bas soufflet noire et est revêtu du bourgeron ou sarreau de coton de couleur grise à longues manches fermées aux poignets. En plus, il a pendu devant lui, relié par un cordon à la taille, un large tablier également gris. Sur le billot, il tient de la main gauche un bloc de bois auquel au moyen de la hachette qu'il tient à la main droite, il exécute par coups prudents et répétés la forme extérieure encore grossière du sabot. Un autre bloc déjà ainsi préparé se trouve à côté attendant de subir avec son frère jumeau l'opération suivante ou celle du premier raffinage. Pour cela chacun des deux blocs est tour à tour placé sur une espèce de chevalet constitué d'un bois horizontal, épais, long et large, élevé sur quatre pions. Et là, au moyen de deux longs couteaux appelés paroires dont une extrémité est attachée à la masse de cet établi, les sabots grossiers vont être dégrossis. Pour ce faire, l'un après l'autre ils seront coincés, tête en l'air, de manière à ce que le paroire actionné par l'artisan puisse évider le dessous du sabot et ainsi séparer la semelle du talon. Sur un autre établi dont le plan horizontal est incliné d'un côté dans le sens de la longueur, le sabot est coincé entre deux pièces enfoncées aux 3/4 dans l'épaisseur de ce bloc. Et alors, l'artisan se servant d'un grand vilebrequin à mèche en forme de demi-cylindre va mordre à reprises multiples dans l'épaisseur du sabot à évider et petit à petit l'emplacement du pied va s'y pratiquer. D'autres petits outils par exemple « l'herminette ou l'erminette » (nom qui provient de la ressemblance qu'a cet engin avec le museau du rongeur appelé l'herminette) parachèveront le creusement du sabot; ce creusement est une opération hardie et délicate c'est pourquoi l'on dit en wallon « On dè vidrèt, on d'esvide bé les chabots » c'est-à-dire : l'on en sortira, l'on réussira car on dévide bien les sabots.

Ensuite, les planes diverses, les petites, les grandes, les plates, les courbées vont travailler tour à tour pour affiner encore plus.

Enfin, le papier de sable ou papler à l'émeri sera frotté sur la pièce ainsi façonnée par tant d'opérations. Et il ne restera plus à l'artisan qu'à faire au moyen du traceret ou traçoir sur le dessus de la « proue » de ce « batelet » qu'est le sabot, les dessins.

lignes arabesques et fleurs destinées à l'enjoliver et à y adapter la couleur ou la teinte et le vernis qu'on lui destine.

Le sabotier fabriquait les sabots sur mesures, comme le font encore aujourd'hui, pour les chaussures, les cordonniers.

Mais, à temps perdu, il en fabriquait d'avance des séries de dimensions, de formes et d'ornementations diverses. Parmi celles-ci, les gens pressés d'être servis pouvaient choisir. Certains sabotiers fournissaient aussi de leur marchandise des magasins de la ville.

Dans le passé, le sabotier était dans nos villages un homme quasi indispensable, tout comme le maréchal, le charron, le tonnelier, etc..., de même que l'on disait : « l'marchau » - « l'chaurli » - « l'tonneli » de Ciroux l'on disait aussi « l'chaboti de Ciroux ».

Les derniers sabotiers que l'on connut à Cérroux sont Joseph Debroux du « Bols Henry » père du Clerc-organiste et dont la veuve Désirée Folie est encore en vie et, plus anciennement encore, M. Denis père d'Adrien Denis que beaucoup ont encore connu; ce dernier demeurait à Ferrière dans la maison dite « Colas Robert ».

Les sabots étaient les chaussures ordinaires des gens de la campagne dont le plus grand nombre ne possédaient pas de souliers. Seuls les notables chaussaient dans certaines circonstances des bottes ou des bottines. Un certain nombre façaient au dessus de leurs sabots, en vue de protéger le dessous de leur pantalon des guêtres de cuir; ainsi les cultivateurs et ouvriers de la terre. Les bottes n'étaient portées que par les riches. Le dimanche tous venaient à l'église en sabots, mais évidemment ceux-ci étaient les plus beaux que l'on possédait et ils avaient été lustrés. A ce propos, l'on se souvient d'un trait de la vie du baron Lambermont qui, Directeur Général aux Ministère des affaires étrangères organisa sous le ministère de Barthélémy de Theux toutes les tractations longues et délicates du rachat de l'Escaut (à noter que la ville d'Anvers lui a élevé une statue). Revenant chaque fin de semaine au château familial de Rofessart et se rendant à l'église (construite à leurs frais) il assistait avec son frère à la messe dominicale. Et c'est ici le détail intéressant; pour ce faire, il avait chaussé des sabots tout comme son frère et les villageois. En hiver, ils rembourraient leurs sabots d'un peu de paille.

La chanson des sabots frappant le pavé était familière à nos ancêtres qui l'avaient ainsi caractérisée : « clip-clap chabots ». Il devait être caractéristique ce bruit de sabots frappant le sol en cadence et ainsi battant la mesure, à l'instar des castagnettes des espagnols, dans les bals populaires.

Mais cette chaussure que l'on pouvait aisément retirer du pied n'était pas toujours pacifique car elle devenait chez les gens colériques et vindicatifs une arme parfois cruellement efficace. Ceux-ci en frappaient leurs ennemis directement ou les leur lançaient à la tête et cela alla parfois jusqu'au meurtre, ainsi en fut-il pour ces deux bergers de la chapelle Robert dont l'un mourut des coups reçus.

Ainsi également, prétend la légende, en fut-il pour les deux mégères qui après s'être empoignées par la lignasse s'armèrent de leurs sabots et s'en frappèrent mutuellement jusqu'à ce que l'une des deux demeura inerte sur le sol à Limauges - où l'on érigea la Chapelle à Sabots.

Avec le progrès, l'usage des bottines se répandit. Cependant, les gens ordinaires continuèrent longtemps à se chauffer de sabots, à part dans des circonstances extraordinaires. Mais l'usage des souliers est devenu ordinaire actuellement et même les enfants et les ouvriers de ferme (à cause de l'apparition des bottes en caoutchouc) ont en général délaissé les sabots. Il est arrivé pendant les guerres, que l'on reprit cette antique chaussure et même que l'on s'en servit dans certaines circonstances par plaisanterie, par exemple à des mariages en chantant en cortège : « on s'marie à chabots ».

Qu'il était pittoresque et agréable, il y a quelques quatre-vingts ans à peine, le spectacle de tous les villageois avec leurs ancêtres atours de cérémonie et notamment lors des messes dominicales. Les femmes et les jeunes filles étaient massées dans la nef de gauche, elles avaient revêtu la large cotte noire ou de couleur foncée pendant jusqu'à terre et la jaquette de même couleurs, elles avaient chaussé leurs gentils sabots sur des bas de laine blanche et s'étaient coiffées d'un chapeau petit et plat, noir, attaché par deux cordons de soie en dessous du menton et ornementé sur le dessus de rubans et de dentelles également noirs; c'était le cha-



peau dit « crapotte ». D'autres et aussi les jeunes filles s'étaient recouvert le chef d'un foulard de soie noire largement garni de dessins et de fleurs brodés. Dans la nef de droite, l'on avait la foule des hommes. Tous avaient chaussé leurs sabots bien nets et bien luisants, revêtu leur costume de cérémonie noir ou de couleur sombre au dessus duquel ils avaient endossé le sarreau en toile bleue de Sart-Moulin (hameau de Braine-l'Alleud) bien empesé et repassé. Ils avaient noué autour de leur cou un mouchoir rouge à pois blancs ou noirs de manière à ce que deux des quatre pointes de celui-ci se superposent exactement dans le dos. Leur casquette en soie noire à penne de même et à haut soufflet était précieusement déposée sur leur chaise. Quel coup d'œil magnifique ce devait être cet ensemble de sarreaux bleus et de mouchoirs rouges d'un côté et ces robes noires et mouchoirs fleuris de l'autre.

Ces toilettes, pour les hommes et les femmes, toujours les mêmes, étaient à la fois élégantes, seyantes et décentes. Elles étaient caractéristiques des goûts de telle et telle région comme le sont encore en partie celles de la Bretagne et de quelques centres régionaux de France.

Au siècle dernier, la vie des campagnes était beaucoup plus calme, plus saine et plus simple que de nos jours. L'on vivait dans son village et l'on ne s'en éloignait que rarement et de peu. En semaine c'était le travail dur et incessant mais exercé dans le calme et sans nervosité excessive, et ce, du lever du soleil jusqu'à son coucher. L'hiver, on se réunissait à la lueur d'une lampe à huile ou du crasset (petite lampe à huile) et plus tard du quinquet ou lampe à pétrole ou tout bonnement à celle du feu de bois dans la haute et large cheminée autour de laquelle tous qui sur un banc ou qui sur un tabouret bas s'asseyaient en rond. Et, tandis que la mère filait au rouet la laine de mouton et que la grand'mère, des bésicles sur le nez, tricotait des bas blancs, le grand-père et le père fumaient pensivement leur pipe en terre qu'ils avaient allumée au moyen de la tige de lin ou de tanaïsie séchée dite « brocale » mise en flamme à même le foyer. Ces brocales étaient dressées dans un pot de fer blanc noirci appendu sur l'un des montants de la cheminée et appelé « l'brocali »; sur l'autre montant était appendue une boîte en bois dans laquelle il y avait un silex, un morceau de fer et un bout de peau d'amadou pour allumer le feu par les étincelles produites par la pierre percutée par le métal. Et les jeunes

gens et les enfants devisaient entre eux et se taquinaient gaîment mutuellement.

Le dimanche soir après les vêpres, l'on se réunissait à plusieurs familles tantôt dans l'une des chaumières tantôt dans l'autre et, tandis que les hommes jouaient d'interminables parties de cartes très animées tout en fumant et en buvant de la bière, les femmes et les jeunes filles tricot ou broderie en mains devisaient ou racontaient des « fauves » ou des histolres souvent inventées ou mélangées de faux et de vrai qu'écoutaient les enfants bouche bée. A la longue ces derniers entretemps jouaient, mais pas trop bruyamment entre eux dans un coin de la place.

Lors des kermesses, après avoir convenablement assisté à tous les offices, l'on s'amusait sur la place avec les amis et parents venus des villages voisins, l'on rentrait pour manger la tarte et surtout la dorée, qui est celle du pays. Et l'on se rendait au bal champêtre qui était organisé sur la place communale, en plein air. Tous s'y donnaient à cœur joie et même les vieux qui formaient une société dite les « vix tchapias » chantant ce refrain à reprises continues :

« Tous les vis tchapias sont toudis comme ça  
« Tous les vis tchapias sont toudis comme ci  
« On n'est né trop vi  
« Quand on n'est né ratchitchi. »

Et ainsi, à cette occasion, les vieux et les vieilles reprenaient de la jeunesse.

## LA MARECHALERIE

Il y avait autrefois dans presque chaque village, au moins un tonnelier et un sabotier. De même, à peu près partout, il se trouvait un ou plusieurs maréchaux un ou plusieurs charrons, un ou plusieurs bourrelliers-selliers. Mais actuellement, ces derniers artisans deviennent de jour en jour plus rares.

Il y a quelques trente ans, trois maréchaux, deux charrons et deux bourrelliers-selliers exerçaient leur métier à Cérroux et il en était

Il est à noter que deux des outils du sabotier se nommaient l'aburon et le butavan

de même dans bien des villages. Aujourd'hui, il n'existe plus de tout cela qu'un maréchal et qu'un charron qui n'ont guère de besogne et il n'y a plus de bourrelier-sellier. Ces métiers sont sur le point de disparaître.

Le maréchal-ferrant est matinal comme les cultivateurs au milieu desquels il demeure. Dès le lever du soleil, son marteau résonne, frappe sur le fer et rivalise, dans le concert qui salue l'arrivée de l'astre du jour, avec le chant du coq, le hennissement des chevaux et le beuglement des ruminants dans les fermes avoisinantes.

Dans la forge, l'on voit d'abord d'un côté contre le mur un grand carré de maçonnerie haut d'environ un mètre; vers le milieu de celui-ci, mais contre le mur, il y a le feu dont la fumée et les étincelles s'échappent par une ouverture pratiquées en biseau dans la cheminée. Au dessus de ce trou, une plaque de tôle bien large recourbée vers le bas est destinée à collecter cette fumée et ces étincelles pour les diriger plus sûrement dans cette cheminée. Sur le bord adverse de la maçonnerie de ce fourneau, il y a un grand bac rempli d'eau dans lequel, le maréchal plongera le fer chauffé ou la pièce achevée pour la refroidir et pour lui donner le trempage destiné à la durcir. Aux places disponibles le long de ce fourneau, sur les côtés, pendent de nombreux outils, pinces et étricoises, tenailles, louches, poinçons emmanchés, tranches aussi emmanchées, marteaux, grandes cisailles, etc...

Sur le devant du fourneau, pratiqué en profondeur dans le bloc, un trou pour le charbon. En arrière, contre le mur, suspendu à celui-ci, un grand soufflet de cuir que le maréchal fera marcher au moyen d'une poignée attachée à ce soufflet par une chaîne. Sur le côté adverse du fourneau, placée à hauteur de celui-ci, une enclume, large bloc de fer avec table rectangulaire mais se terminant en pointe large et arrondie d'un côté et percée d'un trou carré à l'un des bouts. C'est dans ce trou que se placera une espèce de tranche, c'est au dessus de celui-ci également qu'au moyen du poinçon l'on percera les pièces à forger.

Le maréchal est au travail. Il a endossé un « bourgeron » ou espèce de sarrau de couleur sombre qui enveloppe et son tronc et ses bras jusqu'aux poignets. Il a ceint son large tablier de cuir brut.

Ayant allumé son feu, il l'active en tirant sur la menotte du soufflet et avec une petite pelle en fer à long manche, il prend du charbon en dessous du fourneau et charge convenablement le feu. Il prend alors la pièce de fer qu'il va forger et, lorsque celle-ci, qu'il retire avec une étricoise est au degré de chaleur voulu, il la dépose sur l'enclume la tenant toujours par le bout avec une étricoise ou pince à deux bouts longs et plats. Alors, son marteau tenu de la main droite, de frapper dans le sens exigé avec la violence nécessaire pour aplatir, amincir et arrondir. Pour plier ce bout de fer, l'artisan se sert du bout arrondi de l'enclume. Et ainsi fait-il prendre à cette pièce à forger toutes formes qu'il faut pour l'adapter à l'emploi qu'on veut lui donner. S'il faut pratiquer des trous, il y a celui de l'enclume ou une pièce de fer épaisse percée sur lesquels on place le morceau de métal ardent et au moyen du poinçon, sur lequel frappe le marteau, il fait ces trous. S'il faut couper un bout, il y a le tranchet adapté sur l'enclume sur lequel on pose la pièce qui martelée par le maréchal se sectionnera bien vite. S'il est besoin de courber la pièce ou de l'arrondir, il y a le bord de l'enclume ou son extrémité en pointe. Lorsque la pièce de fer doit être réchauffée, on la remet dans le foyer dont les braises sont rassemblées sur elle au moyen de la pelle et l'on tire sur le soufflet pour activer le feu. Après cela le marteau résonne à nouveau sur la pièce tenue par l'étricoise.

Il y a des outils de toutes formes et de toutes dimensions suivant les divers usages : marteaux, étricoises, pinces, burins, tranches ou poinçons avec ou sans manche et multiples limes de formes variées.

Plus au fond de la forge se trouve un étau placé sur établi, il servira à maintenir les pièces qu'il faudra percer au moyen du bibequin.

Dans un autre coin de l'atelier, mais en face, plus ou moins, de l'entrée, on voit le « trava » dans lequel on fera entrer les chevaux à ferrer. C'est un ensemble de montants solides en bois, les uns verticaux et d'autres horizontaux formant une espèce de cage dans laquelle l'animal sera enfermé et attaché.

Le forgeron prendra et liera à un montant horizontal tour à tour chacune des pattes du cheval. Après avoir retiré le fer usé ou

cassé en en arrachant les clous au moyen d'une pince, il coupera prudemment, avec un couteau à cet usage, la corne du sabot, de manière à ne pas entamer les parties tendres et sensibles. Alors il adaptera sur celui-ci un fer à cheval neuf légèrement chauffé, puis il le clouera de manière à faire dépasser la pointe des clous sur le côté extérieur du sabot. Il coupera ce qui viendra trop loin en dehors et recourbera vers le bas le court bout laissé; ainsi le fer à cheval tiendra solidement.

L'artisan fera de même pour chaque sabot et l'animal pourra marcher d'un pas ferme entièrement chaussé de neuf.

Souvent encore, il y aura dans un autre coin de la forge une grande foreuse avec manivelle et volant pour forer les trous plus larges et plus profonds. Souvent également, il y aura une machine pour courber les bandages des roues en rond.

Ferrer les roues de char est une des opérations les plus délicates de la maréchalerie. Celles-ci sont couchées à terre dans la cour devant la forge et lorsque le bandage bien soudé est dans les mesures à peu près exactes, il est chauffé sur tout le fourneau sur lequel on a étendu soit de la sciure ou des copeaux. Ce bandage est tourné de temps en temps de façon à faire passer chacune de ses parties tour à tour dans le four.

Lorsqu'il est arrivé au degré de chaleur voulue, on le pose sur la roue. Puis, à trois ou quatre aides-forgerons au moyen de tire-secs, longs et larges manches armés de pinces adaptées au bandage et à la roue, l'on fera une pression et le maréchal tournant autour frappe de son gros marteau et ainsi l'on fait descendre le bandage et on l'applique exactement à la roue. Enfin, rapidement l'on déversera sur ce bandage non encore suffisamment refroidi, des seaux d'eau.

Le maréchal vigilant profitera des jours où la besogne sera moins abondante pour fabriquer des chaînes, ou bien des « dos-soirs » (qui serviront à émietter la terre retournée par la charrue).

Mais aujourd'hui, il y a dans les fermes et dans les exploitations commerciales ou autres, beaucoup moins de chevaux et de chars. Le tracteur, l'auto, la remorque les remplacent. Il y a aussi

de nombreuses pièces de ferronnerie qui sont fabriquées en série dans les usines, entre autres les ancres, les chaînes, etc... De nombreux instruments agricoles sortent également d'ateliers spéciaux.

Et c'est ainsi que le son du marteau résonnant sur l'enclume rivalisant avec le cri triomphant de « Chanteclair » n'égaye plus nos villages.

Extrait d'un flash du journal la Cité, 20 février 1959 :

« A Ittre en Brabant, au Sud de Hal et à 25 km. de Bruxelles » existe une forge pittoresque datant de 1701.  
» Le syndicat d'initiative d'Ittre a eu la bonne idée de la transformer en « Musée de la forge ». L'aménagement en est activement » poussé. »

## CHARRONNERIE ET BOURRELLERIE-SELLERIE

A côté de la maréchalerie disparaissent aussi, pour les mêmes motifs dûs à la modernisation, la charronnerie et la bourrellerie-sellerie.

Le charron (l'tchaurli) va avec sa grande hache abattre les arbres dont il a besoin : chênes, ormes, frênes, hêtres ou peupliers. Les troncs sont attachés sur un char spécial nommé « triqueballe » et amenés au chantier proche de l'atelier.

Avec l'aide d'un apprenti, l'artisan coupe alors une partie de ces troncs en rondelles « rolles » de longueur plus ou moins grande, suivant les besoins, au moyen de la grande scie aux deux bouts de laquelle est adapté un manche vertical. Cette scie, nommée vulgairement « recèperesse » coupe les rolles par le mouvement de va et vient qui lui est imprimé. Celles-ci seront alors coupées, dans leur longueur, à la hache. Et les pièces de bois grossières seront ensuite travaillées au moyen de planes, plates et courbées, du ciseau de menuisier sur lequel frappera le mallet ou des rabots, pour leur donner volume et forme voulue.

S'il désire des planches, le charron élèvera le tronc d'arbre sur un haut établi fait de pieux épais et avec l'aide de son apprenti, au moyen de la « recèperesse » ou de la scie des « scieurs de long », il découpera les planches. Pour cela l'un se tiendra en dessous du tronc, l'autre au dessus et l'on pratiquera le mouvement de va et vient à la scie.



Il y avait encore en chaque village, travaillant principalement pour les cultivateurs, un bourrelier-sellier (l'gorlî). Il fabriquait l'harnachement des chevaux : du goreau aux brides, aux guides, aux épaulières, à la sous ventrière, etc.

Il confectionnait aussi des selles pour les cavaliers.

Il n'avait pas de temps à perdre; la besogne ne manquait pas car il y avait un besoin énorme de harnais pour les chevaux, les bœufs et les vaches d'attelage.

Pour son travail, il se servait de couleaux, de franchets, de marteaux, de l'alène et de l'aiguille et de fil à poix (fil d'arpwès). Pour les mêmes motifs que pour les deux autres métiers cités plus haut, celui-ci tend à disparaître. C'est dommage car les artisans anciens savaient donner, dans la pratique de leur art, libre cours à leur fantaisie.

Le bourrelier a pris trois, six ou dix ficelles de chanvre, suivant la solidité du tchètchia qu'il veut obtenir. Il les tord et puis les enduit de poix. Pour ce faire, il en a attaché un bout à un crampon au mur et frotte cette corde tout au long avec un morceau de poix. Cette matière est un mélange de goudron, de graisse et de résine.

Pour coudre les pièces de cuir entre elles, l'artisan a enfilé deux cordes d'un bon mètre et demi de long chacune à une aiguille et puis les fait passer l'une après l'autre dans les deux trous se faisant face où avec une sorte de poinçon, il a pratiqué ces trous au bord de chacune des pièces à coudre ensemble. Lorsque la couture est terminée, avec un marteau, frappant sur celle-ci, le bourrelier l'applatit.

Le bourrelier-sellier enrichissait les goraux de beaux dessins par un ensemble de clous de cuivre et par adaptation de sonnaillies ou ensembles de sonnettes au concert harmonieux.

Le maréchal, les anciennes ferrures en sont témoins, donnait à celles-ci de belles formes que l'on pouvait dire plus ou moins être romanes ou gothiques.

Le charron s'efforçait de donner aux chars, tombereaux, « bergas », brouettes, etc... des formes harmonieuses et élégantes.

Hélas, la modernisation de nos campagnes a enlevé une bonne partie de toute cette poésie qui formait un grand charme dans la vie de nos villages.

### LA MEUNERIE

Dès les temps les plus reculés et même à l'âge de la pierre, l'homme a moulu des céréales pour se faire du pain.

Témoin de cela est la meule des temps préhistoriques : c'était une grosse pierre rectangulaire ayant un creux formé en son centre où l'on plaçait quelques poignées de graines que l'on broyait au moyen d'une pierre à surface convexe à la mesure de la cavité susdite.

L'on s'est servi aussi de mortier ou pierre épaisse creusée profondément dans laquelle on moulait le grain au moyen d'un caillou allongé servant de marteau et de broyeur. Ces mortiers servirent plus tard pour broyer les herbes qui devaient de leurs sucs ainsi extraits, servir de médicaments.

Plus tard, l'on eut les moulins à vent. C'était une tour ronde en maçonnerie au dessus de laquelle il y avait comme un grenier en bois armé d'un côté de deux grandes paires d'ailes perpendiculaires et coiffé des trois autres côtés des pans d'un toit en capuchon. Cette partie supérieure placée sur pivot pouvait tourner de façon à placer les ailes dans la bonne direction pour être mues par le vent. Le mouvement imprimé par elles était communiqué aux meules par tout un agencement d'engrenages et les meules en question, deux grosses masses de pierre en forme de roue, la supérieure tournant sur l'inférieure demeurant fixe y broyait le grain. Cette mouture descendait alors dans un appareil en séparant la farine de la peau (cette dernière opération se nomme le blutage). Et, par des déversoirs tombaient d'un côté le gruau et le son et de l'autre la farine.

C'était d'autres fois un grand parallépipède rectangle en bois placé à sa base sur un solide pivot. A l'intérieur toute la machinerie et au sommet, à même le toit en capuchon, les deux paires d'ailes.

Il y a encore la maçonnerie d'un moulin à vent du premier genre à Wavre près de la place de la gare, à Frasnes-les-Gosselies le long de la chaussée de Bruxelles-Charleroi, à Argenteuil sous Ohain, et à Nil St. Martin. Il y en avait un à Céroux à l'endroit situé entre Céroux et Ferrière dit « Mole au vent ». Le dernier propriétaire de celui-ci fut Mathieu Defalque et son farinier Joseph Donat Daulois. Il a été démoli et reconstruit à Grand-Léz.

Une chanson a été composée sur lui, imitant le bruit de ses ailes :

« L'môlin de Céroux fait ses tous fait ses tous  
« L'môlin de Céroux fait ses tous fait ses tous  
« Nute è djou  
« L'môlin de Céroux fait ses tous fait ses tous  
« Nute et djou »

Il était dangereux de passer trop près quand il était en mouvement de peur d'attraper un coup d'aile et d'y perdre un peu de sa cervelle.

Il y a aussi les moulins à eau. Pour ceux-ci, c'est une grande et large roue munie de planchettes obliques placées à distances sur le plat de l'épaisseur de sa circonférence, qui, poussée par l'eau de la rivière où elle plongeait, faisait tourner, par un système d'engrenage encore, les meules.

A la Motte, l'ancien moulin de la Seigneurie est toujours en activité. Mais, il y a beaucoup de ces petits moulins à eau qui, vaincus par les grands moulins mécaniques, ne fonctionnent plus.

D'autre part, certains de ceux-ci ont donné naissance à de grandes industries, ainsi celui de Court St. Etienne (moulin banal) qui fut le commencement de l'usine Henricot, celui d'Ottignies qui fut remplacé par une limerie, celui de Limai qui donna naissance à la papeterie et ceux de Bousval et de Ways transformés en forges.

Le moulin banal appartenait au Seigneur et tous les habitants du territoire de la Seigneurie étaient tenus d'y faire moudre leur grain moyennant redevance. Il en était de même pour le four banal pour la cuisson des pains.

A Franquegnies, le moulin à farine était autrefois un moulin à huile. Les faines, noix, noisettes, la semence de Colza, etc... étaient broyées sur une meule horizontale fixe par deux meules verticales tournant sur cette dernière.

### LA VANNERIE

Ce métier a aussi presque disparu de nos villages. Il est encore néanmoins exercé souvent par des gens voyageant en roulettes. D'autre part, il passe aussi de longs camions chargés de toutes espèces de vanneries venant de la « Westflandre » (région de la forêt d'Houthulst). Il existe à Boilsfort un coin où habite toute une tribu originale composée de gens tous du même type, blonds ou roux de chevelure. Ce coin est « le coin des balais ». Ces gens fabriquaient des balais dont ils trouvaient les éléments dans la forêt de Solignes. Ils allaient vendre ceux-ci en ville. Au printemps, ils faisaient des bouquets de fleurs des bois qu'ils liquidaient également en ville en même temps que la vannerie et les balais qu'ils confectionnaient.

Le vannier d'était d'abord l'artisan qui faisait les vans dont on se servait beaucoup dans l'agriculture. Le van était un panier plat en osier ayant d'un côté un rebord plus élevé et s'évasant d'autre part. Le cultivateur l'emplissait de grain, il l'agitait de droite et de gauche, le secouait de bas en haut pour ainsi arriver à séparer de la graine les paillettes et les impuretés.

L'artisan était allé couper des tiges d'osier (osier coriace car il y a de l'osier dur qui casse facilement) et les a pelées ou ne les a pas pelées suivant le cas. Alors, il a monté la carcasse au moyen de tiges plus fortes et rondes et autour de celles-ci, reliées entre elles, il a croisé les tiges refendues de manière à former toute la surface nattée de l'instrument qu'il veut obtenir, auquel le cas échéant, il a appliqué l'anse ou les poignées que ce soit un van, un panier, une manne, un fauteuil, etc...

Le vannier est aussi souvent rempailleur de chaises, ce qu'il fait avec de la paille ou des joncs tordus.

## LE CHARPENTIER ET LE COUVREUR

Jadis, le charpentier était beaucoup plus requis qu'actuellement pour la construction des maisons. (celles-ci demandaient en effet une solide charpente). Elles étaient faites de torchis (plâtre) celui-ci était lui-même un mortier d'argile et de paillettes d'avoine ou d'autres céréales. L'on commençait par la charpente. L'artisan avait fait amener sur des chars tout l'ensemble des poutres qui étaient d'ordinaire de chêne ou de noyer. Il avait d'avance, en son atelier, travaillé à la hache, au rabot, au vilebrequin, à la plane, etc... toutes les pièces, de manière à ce qu'il n'ait plus qu'à les placer et les ajuster sur les lieux. Il commençait alors par planter dans le sol, les montants principaux, ceux des coins importants, les intermédiaires principaux, puis les intermédiaires complémentaires, de manière à n'avoir entre eux qu'environ un mètre de distance. Ensuite, avec d'autres poutres beaucoup moins longues, mises horizontalement ou obliquement attachées aux verticales, au moyen des anciens clous à tige carrée ou de chevilles (ou boches) en bois d'acacia ou de chêne, il avait relié le tout de manière à n'avoir plus que des interstices d'un mètre carré environ. Par après, il avait monté la charpente des pignons et du toit, plaçant au sommet des triangles des pignons et des triangles à l'intérieur du futur grenier, la longue poutre appelée faitière, puis sur chacun des versants, vers le milieu, la vergue et sur celle-ci des chevrons sur lesquels il adaptait à moins d'un mètre de distance les lattes horizontales.

Le charpentier (l'tchèrpètti) ayant fini, c'était le tour du couvreur d'entrer en scène, pour faire le toit. Mais avant qu'il intervienne l'on a dressé dans tous les interstices de la charpente aux quatre faces de la maison, un clayonnage fait de branches de bois dur (noisetier entre autres) et sur celui-ci l'on a appliqué, à la main et à la truelle, le mortier fait de terre glaise et de paillettes.

Voilà les murs terminés.

Alors, le couvreur prenait des gerbes de belle paille de seigle et les étalait d'abord sur le bord du toit. Il en a bien ajusté le bout coupé en dépassement de trente centimètres, au moins, du mur de façade. Puis ayant pris d'une main en petites gerbes, les têtes

des tiges, de l'autre main, il les nouait à la première latte. Après avoir ainsi fait tout au long du bord du toit une première tranche, il en opérait de même plus haut une nouvelle de manière à ce que toutes les tiges, leurs bouts bien rentrés dans les têtes de la première tranche ne forment qu'une surface ininterrompue, et ainsi de suite jusqu'au faite du toit.

La paille des graminées en général et notamment celle des céréales et précisément celle du seigle, contient une bonne proportion de silice, ce qui fait la solidité et la longue conservation des toits de chaume.

Ces toits de chaume fort sujets à l'incendie, avaient néanmoins l'avantage de conserver au grenier plus de fraîcheur l'été et plus de chaleur l'hiver. Ils ont été depuis belle lurette partout abandonnés parce que, d'abord il n'y a plus de couvreurs qui en connaissent la confection, ensuite parce que le chaume constitue un grand danger d'incendie et, enfin, parce que d'autres matériaux plus faciles sont mis à la disposition des constructeurs; ainsi les tuiles ou pannes mises autrefois avec torchettes de paille, les tuiles à recouvrement, les ardoises, l'éternit, etc... Comme pour la construction des villas, l'on recherche une certaine rusticité, l'on fait encore parfois des toits de paille ou de joncs que l'on a imprégnés d'un ingrédient chimique rendant le chaume ignifuge.

## APPENDICE

### VERRERIE.

Dans un acte, passé le 27 juillet 1509 devant la cour féodale de Lothier à Wavre, dont l'original se trouve aux archives du royaume, il est dit que Martin de Féry était maître-verrier (glaemaker).

Il est dit aussi habiter Wez dans la Mairie de Genappe auprès des Bourdeaux et de Bousval de la même mairie.

Wez ne peut être ici que Ways, les fours à verre se trouvant au fond du Sclage de part et d'autre d'un sentier creux qui fait la limite de Thy (paroisse de Ways depuis toujours) et de Bousval.

Ce n'est pas loin de la Seigneurie des Bourdeaux dont le dernier manoir est devenu la ferme de La Motte ni de la Seigneurie de Wez devenue par apport d'un nom étranger Seigneurie de Pallandt — Wez signifie gué — le gué à Pallandt est peu important, celui de Ways le fut sans doute fort, d'autant plus que tout semble prouver que cette paroisse est très antique.

Nous voyons donc d'après cela que c'est bien aux fours à verre du Solage que Martin de Féry a été maître de verrerie.

#### VIGNES.

Dans la relation de la faillite d'Edmond de Féry, il est fait allusion à la « Houblonnière de Moriensart » et aussi à la chaudière de la brasserie de Moriensart.

N.B. Ces derniers renseignements ont été copiés pour Monsieur le Baron Gericke d'Herwijnen, actuel propriétaire de Moriensart, par Monsieur l'archiviste connu J. Lefèvre.

FIN

## Le Grand Béguinage de Louvain (ten Hove) dans l'histoire, la spiritualité, l'art et la littérature

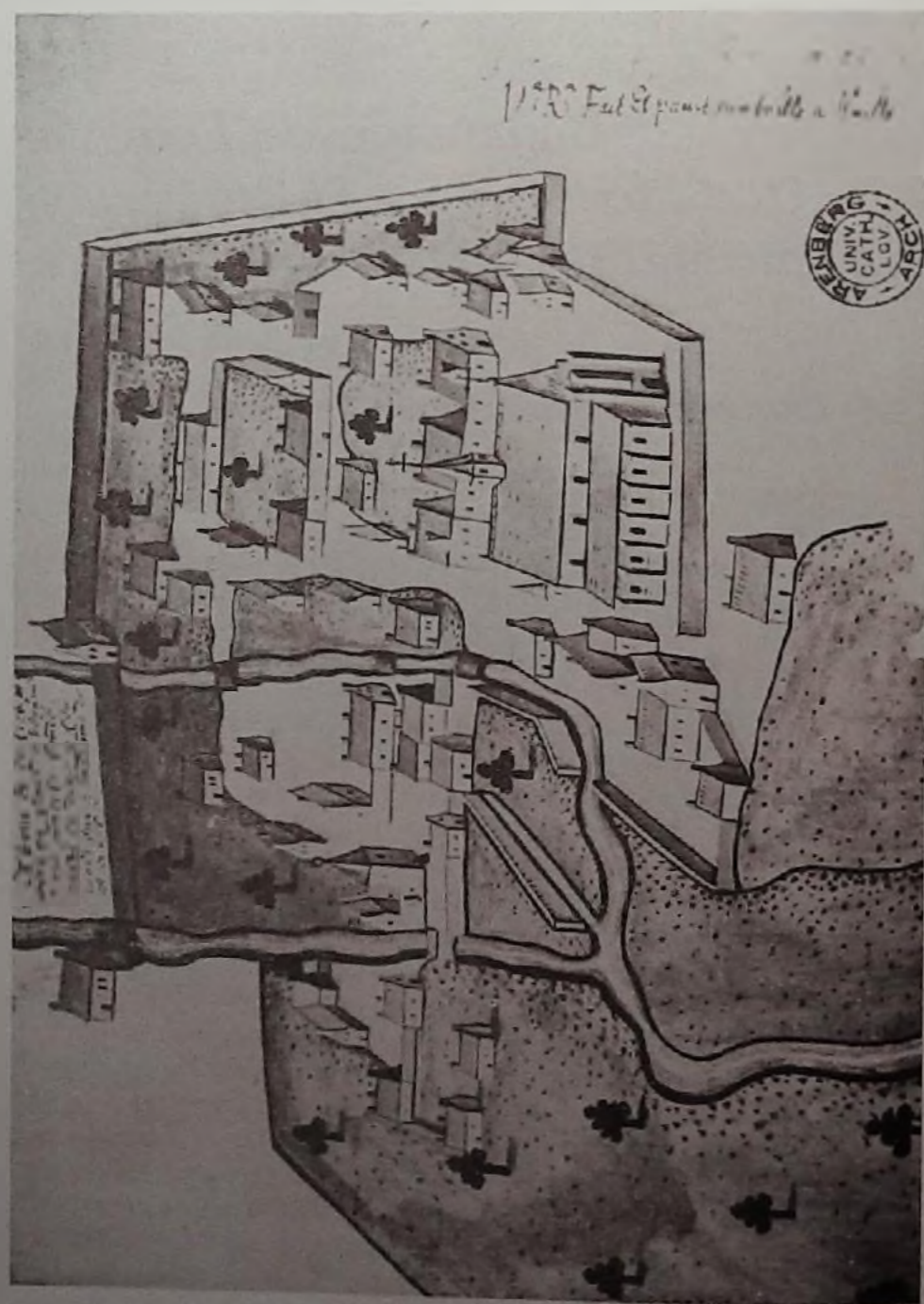
par Joseph DELMELLE

### DES BEGUINAGES EN GENERAL

L'origine des béguinages est très controversée.

Datée de 1731, une *Lettre de l'Abbé S... à Mademoiselle de G..., Béguine d'Anvers, sur l'Origine et le Progrès de son Institut* (1) expose les deux thèses ayant été généralement en présence. Nous en extrayons le passage suivant :

« Le bon Ryckel d'Oorbeek, Abbé de Sainte Gertrude à Louvain, à qui vous estes tous ensemble redevable de la découverte qu'il fit en l'année 1630 d'une pièce si rare (2), crût l'avoir suffisamment mis à couvert de la critique par les témoignages solennels, que rendirent de son authenticité Jacques Boonen, Archevêque de Malines, Eryce du Pays, Chrisostome Henriquez, Henri Lancelot et autres savans hommes de ce tems là, mais leur autorité ne put jamais détruire l'opinion de ceux, qui se fondant bien plutôt sur le silence general de tous les Historiens, soutenoient opiniâtement que vous estiez reste inconnues dans le monde jusque vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et qui plus est, vous donnoient pour Patriarche un certain Lambert zelé Ecclesiastique de Liège, qui fleurissoit alors, et dont le surnom de le Begue (à cause qu'il begaijoit) devoit aussi selon eux vous avoir imposé le nom de Beguine : quoyque ce n'ait jamais esté le deffaut de votre Sexe qui d'ordinaire a la langue bien deliée : aussi veux-je croire que ce sentiment, quoyqu'adopté depuis par plusieurs graves auteurs, ne sera pas le votre, puisque vous imaginant n'être appelé Beguines que du nom de Sainte Begge fille de Pepin d'Heristall, que vous reclamez pour votre unique Patrone et fondatrice, vous voudrez encore la rendre quarante



Dessin de 1598, représentant le Grand Béguinage de Louvain.

de l'antiquité de vos archives. En effet Begge mourut selon l'opinion commune l'an 686 et ce Charte si célèbre de Virorde est de l'an 1065, rien jusque la repugne à la Chronologie; mais encore un coup comment convaincre tout le monde de l'authenticité de ce même charte et le faire en fin recevoir de tout le monde pour un article de foy.»

En dépit des remarques fort judicieuses de l'Abbé S..., l'opinion selon laquelle sainte Begge serait la véritable fondatrice du béguinisme — mais non pas, à proprement parler, des béguinages — a gardé et garde peut-être encore un certain crédit. L'église du Grand Béguinage de Louvain renferme une toile ancienne représentant *Sainte Begge inspirée par un Ange devant le Saint-Sacrement*. Par ailleurs, les portes des béguinages de Diest et de Lierre ainsi que celle de l'église Saint-Jean-Baptiste au Béguinage, à Bruxelles, sont surmontées de niches abritant une statue de la sainte wallonne, fille de Pepin de Landen et fondatrice du monastère d'Andenne (où sont conservées ses reliques), sous l'invocation ou la protection de laquelle ces édifices paraissent avoir été placés primitivement. De là à conclure que sainte Begge aurait effectivement été au point de départ du béguinisme, la distance n'est pas longue.

S'insurgeant contre l'attribution de la fondation des béguinages à sainte Begge, Louis Wilmet écrivait :

« Ainsi qu'il résulte d'une décrétale du pape Jean XXII, on peut affirmer que cette congrégation religieuse (celle des béguines) fut fondée par Lambert le Bègue, un vénérable prêtre liégeois qui fut arrêté, maltraité et enfermé au château de Revogne-lez-Rochesort, puis conduit en prison à Rome, pour avoir prêché contre les scandales et les simonies qui souillaient, au douzième siècle, l'église de Liège; mais il fut approuvé par le pape, et mourut peu de temps après son retour à Liège (1187). Il avait fait bâtir de ses deniers une église à Saint-Christophe, et quelques petites maisons destinées à des filles désireuses de vivre, sous sa direction, hors du monde. Celles-ci ne prirent le nom de Beghina qu'au treizième siècle, quand leur nombre devenait considérable, non seulement en Wallonie, mais en Flandre, et bientôt en Allemagne, en Autriche, et plus tard en Vénétie et en Hongrie. » (3)

Actuellement, nombre d'historiens sont affirmatifs : les béguinages n'auraient jamais été fondés, au sens propre du terme, mais seraient nés des contingences sociales, « dans les villes — a dit



Henri Pirenne — *on l'excédent de population féminine contraignait tant de femmes au célibat* ». à l'époque où les croisades avaient éloigné, du pays, d'innombrables chevaliers et manants. On trouve, dans les archives du béguinage de Sainte-Elisabeth à Gand, une charte de 1354 selon laquelle : « *Un grand nombre de jeunes gens de tout état et de toute condition avaient succombé sous les coups des Turcs et autres ennemis du nom de chrétien ; il y avait en Flandre une foule de jeunes filles auxquelles il devenait impossible de s'établir suivant leur condition et les convenances de leur famille... A quoi il fallait pourvoir avec sagesse et discrétion* ».

Malgré tous les arguments que les historiens d'aujourd'hui invoquent à l'appui de leur thèse, il faut bien reconnaître que les origines du béguinisme et des béguinages demeurent assez mystérieuses, qu'aucune explication satisfaisante ne nous a été fournie concernant l'existence d'une certaine congrégation des *Filles de Sainte Begge* (à laquelle on serait redevable de l'établissement du béguinage de Courtrai en 1238) et que l'on discute toujours sur le point de savoir si les « béguins » (il y en eut) et les « béguines » ne furent point en rapport avec l'hérésie albigeoise ou avec la secte étrange des Beggards.

Nous croyons, personnellement, qu'il n'est pas interdit de penser que le béguinisme — discret par vocation — est issu d'une initiative de sainte Begge qui aurait conseillé à des femmes n'ayant pas trouvé à se marier, ou devenues veuves, de vivre dans un esprit de discipline librement admis. Les premières béguines n'auraient pas vécu en communautés. Ce n'est que bien plus tard, à partir de 1207 si l'on en croit la *Chronique universelle* de Pierre d'Herentals, prieur de l'abbaye de Floreffe, que les béguines se seraient groupées en « couvents ».

Diverses explications ont été fournies au sujet du passage de l'état de dispersion des béguines à l'état d'association. « *A ne retenir que les faits essentiels, a-t-on fait observer (4), on voit le mouvement naître au point de rencontre de deux courants généraux et puissants à cette époque. D'une part, la réaction des âmes religieuses contre la corruption, ou simplement la sécularisation du clergé : Cathares, Vandois, prédicateurs errants de toute espèce, Prêtres Prêcheurs voués à combattre l'hérésie avec ses meilleures armes, Humiliates, Franciscains spirituels et Fraticelles ; d'un côté ou de l'autre de la frontière dogmatique, ces mouvements ne laissent pas de traduire, en termes ressemblants, un impérieux et*

*unique besoin — le retour à des formes simples, sincères et directes de vie religieuse — dont la diffusion des béguines fut une manifestation très apparente dans le nord-ouest de l'Europe* ».

Par un phénomène de palingénésie, le béguinisme aurait donc fait sa réapparition vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou le commencement du XIII<sup>e</sup>. C'est alors que, chez nous, de nombreux béguinages — c'est un fait — ont été établis. Cette efflorescence — la chose est à noter — devait correspondre au développement des villes et de la bourgeoisie marchande. Elle devait être accompagnée par la création de diverses institutions d'assistance et d'hôpitaux, ainsi que par l'apparition des tout premiers hospices de vieille femmes. A ce sujet, il est intéressant de noter ce qu'écrivait naguère M<sup>me</sup> Anne-Marie Bonenfant-Feytmans (5). « *Vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, lisons-nous sous la plume érudite de cette dernière, des femmes qui avaient embrassé un idéal de piété mais non une règle, vivaient en petites communautés isolées, parsemées dans la ville ; lorsque des infirmeries pour béguines furent créées, ces communautés se cristallisèrent autour d'elles. C'est le cas notamment à Bruxelles...* »

Voilà, nous semble-t-il, qui éclaire, d'un jour nouveau, l'origine des béguinages qui, bientôt, à la suite de l'intervention des autorités ecclésiastiques, devaient être érigés en paroisses distinctes et, clôturés par un mur ou défendus par un fossé, constituer une véritable ville à l'intérieur de la ville.

Ceci dit, constatons que chacun s'accorde à reconnaître que les premiers béguinages furent créés en Belgique, vraisemblablement dans la partie wallonne du pays. « *Les béguines nous apparaissent d'abord à Nivelles (vers 1200), au couvent du Saint-Sépulcre autour de Sainte-Marie d'Oignies († 1213), a précisé Edouard de Moreau (6), puis à Liège, à Saint-Christophe, sous la direction du prêtre Jean de Nivelles (après 1207)* ».

Les assertions d'Edouard de Moreau ne sont-elles pas quelque peu dérangées par la charte vilvordienne de 1065, retrouvée en 1630, dont il est question dans la missive de l'abbé S... rappelée plus haut, et par la fondation, évoquée par Louis Wilmet, d'un béguinage liégeois avant 1187 ? En fait, rien n'est venu prouver l'authenticité de la charte de 1065 et le béguinage de Vilvorde ou, plus exactement, de Peutie ou Peuty près de Vilvorde, n'aurait été effectivement fondé, selon Emile Poumon (7) et d'autres chercheurs.



Béguine du Grand Béguinage de Louvain, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

qu'en 1239. Par ailleurs, il semble que le béguinage de Lambert le Bègue n'ait été qu'une maison de retraite pour femmes pauvres, maison de retraite ayant été établie non pas à Liège mais, sans doute, à Nivelles (8).

Il ressort, de tout cela, que les béguinages — forme évoluée du béguinisme passé de l'état de dispersion à l'état d'association — ont été inaugurés, en quelque sorte, dans la partie wallonne du Brabant, en l'occurrence à Nivelles où, plusieurs siècles auparavant, sainte Begge, sœur de sainte Gertrude, avait vécu pendant quelque temps. Il est à remarquer que le principe même du béguinisme, respectant l'individualisme de ses adeptes, devait être appliqué à Nivelles avant l'apparition du premier béguinage par l'ordre noble des chanoinesses. Celles-ci, on le sait, ne vivaient pas en communauté

fermée mais possédaient, chacune, leur demeure et leurs biens propres. Et, si elles se tenaient quelque peu en marge de la société laïque, elles ne vivaient pas, à proprement parler, en dehors de celle-ci. De toutes façons, le béguinisme, sous sa forme définitive, devait animer, pendant des siècles, jusqu'à nous (puisqu'il y a toujours, au Grand Béguinage de Louvain, deux ou trois filles de Sainte-Begge), la vie religieuse et spirituelle de notre province miroyenne.

### LES BEGUINAGES BRABANÇONS

Selon l'essayiste ostendais Pierre Maes (9), il y aurait eu, en Belgique, jusqu'à 94 béguinages. Les plus anciens d'entre eux auraient été établis au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. La plupart auraient vu le jour entre 1230 et 1280.

Le Brabant actuel a compté plus de vingt béguinages. Quelques-uns de ceux-ci subsistent encore en tout ou en partie.

En Roman Pays, Nivelles posséda jusqu'à quatre béguinages. Outre celui auquel il a été fait allusion précédemment, il y eut, notamment, celui de Gouthal, créé en 1273, et celui — le plus célèbre de tous — de la Royauté, établi en 1278.

Wavre, selon toute apparence, eut aussi son enclos béguinale. L'existence de celui-ci fut éphémère. Si son emplacement a été approximativement délimité, grâce à la toponymie qui — seule — en a gardé le souvenir, on ignore à quel moment il fut établi. Sans doute était-ce au XIII<sup>e</sup> siècle.

On manque également de renseignements très précis au sujet de béguinage de Perwez, Jodoigne, également en Hesbaye romane, eut aussi son enclos cité en 1382 mais fondé antérieurement à cette année-là. Celui de Thorembeis-les-Béguines fut établi en 1267. Incourt, de son côté, érigea le sien peu après 1226.

Par ailleurs, toujours en ce qui concerne le Roman Pays, on a prétendu (10) que la chapelle en gothique tertiaire de l'Hermitte ou de Notre-Dame à la Rose de Jéricho, située en bordure du territoire de Braine-l'Alleud, au lieu-dit anciennement Dudinsart, serait un vestige d'une communauté béguinale fondée vers 1400 et qui n'aurait eu qu'une existence brève.

Capitale du pays et chef-lieu de la province, Bruxelles eut deux béguinages, peut-être trois. Celui de Notre-Dame de la Vigne, on

Grand Béguinage, dont l'église subsiste, aurait vu le jour en 1243. Le Petit Béguinage, dont l'emplacement était situé entre la Montagne-du-Parc et la rue Victor Horta, aurait été édifié peu avant 1260.

Anderlecht, dans l'agglomération bruxelloise, conserve jalousement son béguinage de 1252.

Dans la partie flamande du Brabant, Vilvorde ou, plus exactement, Peutie eut son béguinage fondé vraisemblablement, comme nous l'avons dit, en 1239. A quelques kilomètres de là, au Hasseltberg, à l'extrémité du territoire de Meise, vers Wolverthem, la chapelle de Saint-Eloi aurait été, de l'avis de certains, le cœur d'une petite communauté béguinale demeurée fidèle aux lieux de 1180 à 1230. Apparemment, les pieuses femmes du Hasseltberg ne furent pas d'authentiques béguines mais bien des religieuses norbertines qui, privées de commandement régulier, auraient vécu là comme des béguines.

Du béguinage du Val-Sainte-Marie, établi en 1267 à Overysse, subsiste encore une chapelle gothique naguère restaurée. De celui de Diest, fondé en 1247 ou 1252, demeure un bel ensemble de constructions réédifiées au XVII<sup>e</sup> siècle et précédées d'un beau porche rubénien. Aarschot conserve d'importants vestiges de son béguinage de 1259. Il ne reste plus rien, sinon quelques murs encastés dans des constructions des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, du béguinage de Léau. Les béguines de cette petite ville furent autorisées à édifier une église en 1242. Le béguinage de Tirlemont, élevé vers 1250 ou 1260, a été cruellement éprouvé par les bombes, en août 1944. Quant à l'ancienne capitale des riches Ducs de Brabant, elle garde des restes — relativement importants — de son Petit Béguinage et, témoignage éloquent du passé, cette cité miniature qu'est son Grand Béguinage. Le Petit Béguinage, placé sous le patronage de sainte Gertrude, cité en 1295, se compose actuellement d'une ruelle alignant, à l'ombre du clocher ajouré de Sainte-Gertrude, ses humbles maisons blanches. Quant au Grand Béguinage, établi au lieu appelé Ten Hove, nous en parlerons longuement dans la suite de cette étude, nous attachant à évoquer les principaux moments de son passé et nous consacrant, par ailleurs, à le situer dans l'histoire de la spiritualité, de l'art et de la littérature.

Tous les béguinages n'offrent pas, aux différents points de vue qui retiendront spécialement notre attention en ce qui concerne le

Grand Béguinage de Louvain, un égal intérêt. Toutefois, nombre de nos vieux enclos brabançons mériteraient de faire l'objet, à ces divers propos, d'une étude approfondie. L'exposition d'art, organisée par nos soins avec l'aide effective du cercle éducatif « La Gerbe » en 1956, a démontré combien ces béguinages ont toujours de pouvoir inspirant (11).

Ces béguinages sont, outre celui de la Rue des Moutons à Louvain, ceux de Bruxelles, d'Anderlecht, de Diest, d'Aarschot et de Tirlemont.

Le Grand Béguinage de Bruxelles, dont il ne reste plus que l'église, a connu bien des vicissitudes au cours de son existence. Il fut, en 1805, témoin d'un drame d'amour ayant été conté par Imbert et Bellet, en 1828, dans leurs *Tablettes bruxelloises*. Construit d'après les plans de Luc Faid'herbe selon les uns, de Coebergher selon les autres, son sanctuaire baroque présente un intérêt architectural considérable. Nombreux sont les artistes à lui avoir dédié une ou plusieurs œuvres. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il a inspiré une gravure au burin à Jacob Harrewyn. Plus près de nous, il a suggéré des toiles à Carlo Van Herbruggen, Jules Van de Leene, Armand Massonet et d'autres.

Le béguinage d'Anderlecht, dont Daniel Van Damme a évoqué le passé aux pages de ses *Promenades archéologiques* et de plusieurs autres ouvrages, se souvient d'Isabelle De Wit qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, y créa une école publique. Le conteur Maurice des Ombiaux, auquel on doit un roman centré sur *Guidon d'Anderlecht*, y a médité tandis que quantité d'artistes y ont planté leur chevrolet: Désiré Naeyaert, Pyrins, Marie Howet, Julia Capron, Marcelle Herwegh, etc.

Décrit par Pierre Nothomb dans son roman *Fanquebois*, abritant une remarquable collection de tableaux et de sculptures, proposant à ses visiteurs une attachante leçon d'architecture, le béguinage de Diest a attiré d'innombrables spécialistes de la palette et du pinceau parmi lesquels Camille Barthelemy, L. Titz, L. Tavernier, Franz Van de Hove, War Macken, Amédée Lynen, Lia Heylighen, E. Van Vlaslaer, F. Eyskens, P. Engelen, Fr. Collin, etc. Ces peintres ont été précédés ou suivis par des dessinateurs, des graveurs, des lithographes parmi lesquels E. Putraert, L. G. Van Peteghem et A. Willemijns.

Le béguinage d'Aarschor, dont le septième centenaire a été célébré avec un certain faste en 1959, a fait l'objet d'une monographie signée par Auguste Paessens. Là aussi, des artistes se sont arrêtés : Jacques Van den Seylbergh, Jean Dratz, L. Camerlinckx, A. Vloeberghs, etc.

Jean-Baptiste de Noter a réalisé, en 1853, un lavis représentant le *Panorama du Béguinage de Tirlemont*. Bien que mutilé, cet enclos demeure digne d'attention. Il garde nombre de ses demeures anciennes malheureusement flanquées de constructions modernes dépourvues de style et de caractère. Paul Dewalhens, après le Dominicain Dillen, a esquissé son histoire et le remarquable mais trop modeste artiste qu'est Armand Knaepen lui a dédié une part fort importante de son œuvre. Quantité de ses dessins, réalisés avant la dernière guerre, possèdent, outre une valeur artistique évidente, un intérêt documentaire considérable.

Les béguinages en général et ceux du Brabant en particulier ont été et, quant aux « survivants », demeurent de véritables îlots privilégiés à plusieurs points de vue. L'exemple du Grand Béguinage de Louvain est de nature à nous en convaincre.

#### LE GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN DANS L'HISTOIRE

L'histoire du Grand Béguinage de Louvain présente un relief fort peu accidenté mais elle est intéressante à étudier parce qu'elle est fort pareille, dans sa configuration de base et dans ses grandes lignes, à celle des autres institutions semblables du pays. Le particulier, en l'occurrence, reflète assez fidèlement le général.

Dans son *Histoire de Louvain* (12), l'avocat Gustave J.C. Piot écrivait :

« Selon la tradition commune, les premières béguines qui se fixèrent à Louvain arrivèrent à Meldert, vers 1205. Juste-Lipse soutient cependant que le béguinage ne fut érigé qu'en 1305, en se fondant sur une inscription qu'il a trouvée dans l'église. Il la rapporte de la manière suivante :

Anno  $\infty$  CCCV Hæc curia incipit.

*Mais Juste-Lipse s'est trompé, parce que l'inscription qui se trouve porte ce qui suit :*

Anno : Dni : M : CC : XX  
X : III : CVRIA INCEPIT :

*L'autre pierre à droite porte :*

Anno : DNI : M : CCCV : HÆC :  
Ecclesia : Incepit. »

Voilà qui éclaire les origines du Grand Béguinage, érigé en 1234 et doté d'une église en 1305.

Edouard Van Even, qui a consacré un volumineux ouvrage à l'histoire de Louvain (13), confirme, dans l'ensemble, les indications de Piot. Toutefois, se basant sur ce que l'abbé de Sainte-Gertrude, Joseph-Geldolphe Van Ryckel écrivait en 1630, il situe l'érection du béguinage vers 1230. L'établissement aurait pris naissance à Meldert et aurait essaimé à Louvain par suite de l'état d'insécurité résultant des guerres. Établies à Louvain, les béguines auraient obtenu en 1232, du Duc de Brabant, l'autorisation d'ériger une chapelle. Donnant son adhésion à l'autorisation ducale, Renier, curé de Saint-Pierre, aurait consenti à ce que l'attribution de la collation de la chapellenie revienne à l'abbé de Villers-la-Ville à condition que, préalablement à sa nomination et à son installation, le titulaire soit présenté au chapitre de la collégiale.

Edouard Van Even rejoint Gustave Piot, citant à son tour le texte des inscriptions lapidaires dont question dans l'ouvrage de ce dernier, et explique l'écart des dates de manière très logique : installation ne signifie pas fondation. Arrivant à Louvain, les béguines ont dû s'organiser provisoirement d'abord, définitivement ensuite, et solliciter les autorisations nécessaires qui n'ont pu être obtenues qu'après un certain nombre de démarches auprès des autorités ducales, municipales et religieuses. Tout cela a pris un certain temps. Et c'est pourquoi la création effective du béguinage peut être datée de 1234.

Au début, sans doute avec l'accord de l'abbé de Villers, la chapelle du béguinage, construite antérieurement à l'église édifiée en 1305 comme il est communément admis, dépendait de la paroisse de Saint-Quentin. L'église de Saint-Quentin, on le sait, est proche

voisine du béguinage de la Rue des Mourons. Selon Juste-Lipse, auquel se réfère fréquemment Piot, elle aurait été bâtie vers 1204. En réalité, elle doit avoir été construite au XIV<sup>e</sup> siècle, à la même époque qu'une autre église louvaniste, celle de Saint-Jacques. Mais l'actuelle église de Saint-Jacques est, en fait, une reconstruction après incendie. On peut supposer que Saint-Quentin, elle aussi, est une construction seconde, faite sur l'emplacement d'un sanctuaire plus modeste, peut-être construit en bois, et ayant été victime d'un sinistre ou présentant un état de délabrement ayant justifié son remplacement.

La chapelle du béguinage, selon les termes d'une convention passée entre le chapitre de Saint-Pierre, après consultation probable de l'abbé de Villers, et les administrateurs de la communauté béguinale, fut déclarée indépendante de Saint-Quentin en 1250. La convention stipulait, d'après Van Even, que les béguines pouvaient désormais avoir des prêtres spéciaux à condition de pourvoir à leur entretien et de payer, au curé de Saint-Quentin, un cens annuel de deux deniers par tête. Le *Primarius capellanus* du béguinage était tenu, selon les termes de la convention, de chanter, tous les dimanches, la grand messe, les heures canoniques, et de prêcher.

Piot parle d'un règlement qui aurait été donné aux béguines de Louvain, en 1271, par l'abbé de Villers investi de la surveillance du béguinage par le Duc de Brabant Henri I<sup>er</sup>. Van Even, lui aussi, entretient ses lecteurs de ce document qu'il date du 1<sup>er</sup> janvier 1270 et qu'il attribue à l'abbé Arnould de Gestel, supérieur de Villers.

Par son mandement de 1270 ou de 1271, l'abbé de Villers donnait des instructions aux prêtres et administrateurs de la communauté béguinale de Louvain, faisant connaître qu'il venait d'inviter le curé-doyen de Saint-Pierre, Godefroid de Banco, ainsi que les *mamburdous* ou curateurs, de veiller à la stricte observance des statuts arrêtés par les fondateurs.

Les instructions de l'abbé de Villers stipulaient notamment :

- que les béguines ayant fait construire une maison à l'intérieur de l'enclos, ou qui auraient acquis une maison ou une chambre, ne pourraient la revendre et ne pourraient en tirer d'autre avantage que celui de l'habiter jusqu'à la fin de leur vie ;

- que les béguines ne pourraient abandonner leurs demeures sans autorisation à l'effet d'aller habiter en dehors de l'enclos.
- que les curateurs ne pourraient vendre des maisons aux béguines qu'à la condition expresse que celles-ci les occupent effectivement durant tout le reste de leur vie ;
- que les curateurs ne pourraient accorder la rentrée dans la communauté aux béguines ayant abandonné leurs demeures et qui, après un délai de un an et un jour, et après invitation, ne seraient pas revenues volontairement ;
- que les curateurs ne pourraient accorder la résidence dans l'enclos aux béguines dont la conduite serait contraire aux bonnes mœurs. Les béguines indignes pourront être considérées comme décédées et, en conséquence, leurs demeures pourront être vendues. Les sommes récoltées de la sorte devront être affectées à la restauration des autres maisons de l'enclos.

Le document contenait d'autres prescriptions intéressantes. Pour être admises, les béguines devaient être de bonne constitution physique. Elles devaient pourvoir elles-mêmes à leurs besoins durant trois années au moins, après quoi — si elles n'avaient plus de quoi subsister — elles étaient à charge de l'infirmerie. Elles étaient habillées aux frais de la communauté et recevaient, comme nourriture, deux grands pains de seigle par semaine, de la viande, un peu de riz (?), trois œufs et, tous les jours, un grand pot de bière : « *half stuyvers bier* ». Elles étaient obligées de filer le lin.

A l'époque du mandement de l'abbé de Villers, le béguinage de Louvain se trouvait dans une situation très prospère. Des privilèges, confirmés par le Duc Jean I<sup>er</sup>, avaient été accordés à la communauté qui s'était rendue acquéreur de terres. Elle possédait, de temps immémorial semble-t-il, de vastes propriétés à Meldert et avait acheté le 20 mars 1253, à Gauthier de Jodoigne, abbé de Villers, à l'endroit appelé Hooveld, sous Wilsela, huit bonniers de terre arable. On suppose que les béguines offraient ces terres en location, s'assurant de la sorte des revenus réguliers.

Toujours à cette époque, le béguinage avait trois chapelains et, sans doute, quatre supérieures appelées « Grandes Maitresses », « Grandes Demoiselles » ou « Grandes Dames ». Les béguines ne



La plus ancienne représentation de la grande dame du béguinage de Louvain  
1651.

disposant pas de maisons individuelles vivaient en commun, c'est-à-dire en « couvents ».

Cette organisation devait fonctionner de manière très satisfaisante. Toutefois, quelques années après l'édification de l'église — entreprise en 1305 —, une dissension devait surgir entre les trois chapelains et, en 1313, l'un d'eux, Gauthier De Ridder, devait obtenir de l'autorité épiscopale le droit de porter le titre de Curé ou Pléban du Grand Béguinage. D'autres difficultés intervinrent par la suite. En 1453, les « Grandes Maîtresses » s'opposèrent à la reddition des comptes aux curateurs, ou mambours, désignés par les bourg-

mestres de la ville, celui des patriciens et celui de la commune. L'affaire alla jusqu'à Rome et, le 22 octobre 1454, le pape Nicolas V prit une décision commettant les abbés de Sainte-Gertrude à Louvain et de Saint-Michel à Anvers à l'effet de faire maintenir l'autorité municipale dans la possession de ses droits.

Les difficultés aplanies, le béguinage poursuivit sa quiète existence, admettant dans la communauté des jeunes filles et des veuves dont certaines appartenaient à la noblesse et faisaient, à la fondation, de riches dons en espèces. Les maisons particulières se multiplièrent et de nouveaux couvents furent créés. En 1528, Madeleine de Flamale ou Flémale, veuve de Guillaume de Croy, marquis d'Aarschor, établit un couvent pouvant accueillir trente béguines pensionnaires. D'autres couvents, placés sous la protection d'un saint ou d'une sainte, furent créés de même tandis que l'infirmerie était agrandie et dotée d'un mobilier conforme aux exigences de l'heure.

Du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du XVI<sup>e</sup>, le Grand Béguinage doit avoir accueilli un nombre sensiblement élevé de béguines. En 1610, dans ses *Antiquitates Brabantiae*, Jean-Baptiste Gramaye notait que, d'après un ancien registre ayant été consulté par lui, les béguines auraient été jusqu'au nombre de huit cents, ce qui ne semble nullement exagéré. Toutefois, les troubles religieux ayant sévi durant toute la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle auraient fortement réduit ce nombre. En 1610, si nous en croyons Gramaye, il ne restait plus, au Grand Béguinage de Louvain, qu'une bonne soixantaine de béguines. Toutefois, la situation s'étant améliorée, l'enclos devait se repeupler et abriter finalement, vers 1675 environ, quelque deux cents femmes occupant soixante-douze maisons ornées, comme nous l'avons dit, de bandeaux portant le nom d'un saint ou d'une sainte, voire de hauts-reliefs représentant une scène de la passion du Christ.

Le Grand Béguinage de Louvain devait être supprimé en 1798 par un décret de la République française. Le 29 juillet de cette même année, le citoyen Robyns, Receveur des Domaines, allait procéder à la vente publique des meubles et ornements se trouvant dans l'église. Les pièces d'importance ou de valeur furent rachetées, pour la plupart, par des personnes de confiance, en accord avec les béguines. L'administration de l'enclos fut dévolue à la Commission des Hospices.

Après le Concordat, l'église fut rendue au culte mais la communauté béguinale, faute de nouvelles recrues, perdit progressivement de son importance. Abandonnés par des filles de Sainte-Begge, plusieurs maisons furent données en location à des familles modestes.

La loi organique du 10 mars 1925, complétant — dans un certain sens — ce qu'avait fait la loi française, devait donner le Grand Béguinage de Louvain en propriété à la Commission d'Assistance Publique locale. A cette époque, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs, la laïcisation de l'enclos n'était complète. Huit béguines, reconnaissant l'autorité d'une « Grande Dame », y poursuivaient les gestes de leurs innombrables devancières. Leur nombre, depuis, n'a cessé de diminuer et les dernières d'entre elles, qui habitent toujours dans l'enceinte du vieil enclos, savent que, lorsqu'elles s'en iront, la tradition s'éteindra pour toujours. Car l'épiscopat a décidé qu'il n'y aura plus de béguines à Louvain.

Au cours des dernières hostilités, le Grand Béguinage de Louvain a subi quelques dommages et la cloche de son église a été enlevée par l'occupant allemand et envoyée à la fonte. Cette cloche a été remplacée après la libération, le 16 octobre 1949, année de l'élection de Mère Julie, originaire du Pays de Waes, aux fonctions de « Grande Dame ». C'est en présence de hautes autorités ecclésiastiques et civiles que S.E. Mgr Van Wayenbergh, Recteur Magnifique de l'Université catholique de Louvain, a procédé ce jour-là, 16 octobre 1949, à la bénédiction solennelle de la nouvelle cloche.

Une nouvelle cloche a remplacé l'ancienne, volée par les Allemands, mais les bâtiments détruits n'ont pas été reconstruits et, soumises sans défense à l'action des intempéries, l'église et de nombreuses demeures (dont la plupart avaient été réédifiées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) n'ont cessé, dès lors, de se dégrader toujours davantage.

Cette lente dégradation du Grand Béguinage de Louvain a incité d'aucuns à lancer des cris d'alarme. Un semblable appel a été propagé, il y a plus de dix ans, par Gaston Gillain, alors Charge de cours extraordinaire à l'Université catholique (14). De notre côté, nous avons publié quelques années plus tard (15) un article plaidant en faveur de la conservation et de la restauration du Grand Béguinage. Cet article devait nous mettre en relation avec

le professeur Gillain et susciter la création de l'association *Les Amis du Grand Béguinage de Louvain*. Entretemps, un Membre de la Commission royale des Monuments et des Sites avait visité longuement le vieil enclos en compagnie d'un de ses collègues. Très impressionné par ce qu'il avait vu, il se proposait de mettre, à l'ordre du jour de la Commission, le classement du béguinage, déjà protégé en tant que site, comme « ensemble architectural ». Ce classement, acquis pour l'église, n'a pas été obtenu, pour des raisons diverses, en faveur du béguinage considéré comme un tout.

L'action de l'éphémère groupement des *Amis du Grand Béguinage* n'a pas été inutile, bien qu'ayant manqué d'ampleur et bien qu'ayant été limitée ou freinée par les réticences des uns et l'immobilisme des autres. Certaines choses ont été obtenues et réalisées. Grâce à la compréhension de la Commission d'Assistance Publique de Louvain, la Chambre du Trésor de l'église du Grand Béguinage a été restaurée et ouverte au public.

En 1961, l'Université catholique devait faire savoir, à la municipalité louvaniste, ainsi qu'à la Commission d'Assistance Publique, qu'elle serait éventuellement intéressée par l'acquisition du béguinage. En février 1962, le Conseil communal de Louvain approuvait, par cinq voix contre trois, le projet de cession de l'enclos pour la somme globale de quinze millions. Finalement, l'opération devait être réalisée, fin 1962, sous condition. « *Les trois béguines qui occupent encore des logis, imprimant un de nos quotidiens (16) en date du 24 décembre 1962, sont autorisées à y demeurer. Le chapelain du Béguinage, M. l'abbé Sterckx, restera également dans son habitation. Quant à la chapelle (que nous n'avons cessé d'appeler « église », parce qu'elle en a les dimensions), elle reste la propriété de l'Assistance publique* ». D'autres clauses particulières ont été insérées dans l'acte. L'une de celles-ci prévoit l'établissement d'un petit musée dans deux des anciennes demeures béguinales.

Racheté par l'Université, le Grand Béguinage — appelé à devenir une cité universitaire — fait actuellement l'objet de travaux de restauration méthodiques. Entamée en 1964, l'entreprise se poursuit sous la direction d'un spécialiste, le professeur R. Lemaire.

Offrant un intérêt évident sur le plan de l'institution béguinale et de son évolution, l'histoire de l'enclos de la Rue des Moutons présente également des raisons de retenir l'attention à un autre point de vue. Le Grand Béguinage, en effet, fut érigé en un lieu

d'ancienne et importante valeur stratégique. C'est là, en cet endroit jadis appelé Ten Hove, que s'élevait primitivement le manoir dénommé « aelte burch » ou « vieux château » par Van Ryckel. Nous avons dit, ailleurs (17), le rôle joué par cette position fortifiée, située sur la Dyle (qui, se dédoublant, traverse l'enclos de part en part), dans les premiers temps de l'histoire louvaniste.

Autre élément en rapport avec l'histoire urbaine : il existe au Grand Béguinage, un quartier, dit « des Soldats », séparé du reste par un mur d'enceinte. Ayant abrité pendant longtemps des lavandières travaillant pour les troupes, il nous rappelle que Louvain fut de façon presque ininterrompue, dans le passé, une ville de garnison (18).

#### LA PLACE DU GRAND BEGUINAGE DANS LA SPIRITUALITE

Par la faute de Georges Rodenbach, les béguines et les béguinages s'enveloppent d'une certaine lumière mélancolique, avare et mensongère. Or, contrairement à la légende engendrée par les vapeurs de *Bruges-la-morte*, les béguinages ne furent pas ces royaumes de la vie lente que l'on s' imagine trop souvent. Une certaine forme d'esprit militant s'y développa et les béguines s'attachèrent fréquemment à grandir le temporel en portant sur lui, avec efficacité, les rayons du spirituel.

L'importance et la beauté du mouvement béguiniste ayant animé particulièrement le Brabant est illustré, dans le domaine de la spiritualité dans son ensemble, par le Grand Béguinage de Louvain où les béguines s'occupèrent, notamment, d'instruire la jeunesse.

Ayant visité notre enclos en 1783, Darival — cité van Van Even — écrivait : « Il y a des béguines qui, pour se procurer une plus grande aisance, se chargent de l'éducation des jeunes filles ; elles leur apprennent tout ce qu'on leur enseigne dans les couvents, à lire, à écrire, à travailler. Ces espèces d'écoles sont soumises à la juridiction des écolâtres, comme les autres écoles publiques. Il y a même de ces écoles où l'on reçoit, en vertu d'une permission tacite, des jeunes garçons de l'âge de cinq à six ans. Je regarde l'instruction des béguinages comme très utile ».

Il y eut jusqu'à dix écoles ouvertes au Grand Béguinage de Louvain. L'enseignement y était donné de cinq à six ans jusqu'à seize ans. Il faut croire qu'il satisfaisait tout le monde, écolâtres-

inspecteurs et parents, puisque, contrairement à ce qui devait se passer ailleurs, il ne donna lieu à aucune critique sérieuse, à aucune réclamation tant soit peu vigoureuse ni à aucune mesure de suppression ou de réforme profonde.

Cela peut s'expliquer, en partie tout au moins, par la qualité sociale de nombreuses béguines. Au XV<sup>e</sup> siècle, selon Van Even, plusieurs veuves appartenant à des familles patriciennes demandèrent leur admission au Grand Béguinage. L'historien louvaniste cite différents noms dont celui de Mathilde Van Laethem, veuve de Radulphe de Lantsheere. On pourrait en mentionner bien d'autres. Il suffit, pour se rendre compte que bien des béguines n'étaient pas « tout le monde », de déchiffrer les inscriptions des pierres tombales pavant la nef, les bas-côtés et le chœur de l'église. L'une de ces dalles funéraires porte le nom d'une parente et ancêtre du grand bibliophile et Balzacien Charles de Spoelberch de Lovenjoul :

Sépulture de la  
Noble et Vertueuse  
dame Thérèse Philippine  
van Spoelbergch béguine au gr<sup>d</sup>  
béguinage de Louvain, issue  
des anciennes nobles et chevalereuses  
familles de Spoelbergch  
et de Dielbeeck  
décédée le 19 d'octobre  
1716 R.I.P.

Acquis par l'Université catholique, le Grand Béguinage deviendra une sorte de *Quartier latin* peut-être moins turbulent que studieux. Ainsi sera retrouvée, mais par le biais, une vieille tradition déjà ressuscitée pendant quelques mois, avant et jusqu'en 1953, par l'établissement, dans l'imposante maison du n° 94, proche de l'entrée, d'un « Kultureel Centrum » ou « Centre Culturel » ayant réuni des étudiants ainsi que de jeunes peintres, musiciens et comédiens.

Mais les béguines de Louvain ne se consacrèrent pas seulement à l'enseignement de la jeunesse. Plusieurs d'entre elles nous ont laissé des écrits : proses ou poèmes, tirant leur puissance de la force qui inspire la prière. Il y a lieu de retenir particulièrement les noms de Marie Van Sulper, morte en 1600 ; d'Anne Doevrin, décédée en 1625 ; et de Gertrude Cordeys, qui a vécu jusqu'en 1702.





Au Grand Béguinage de Louvain. Chevet de l'église vers la rue des Moutons.

A côté des béguines-écrivains, il faut faire figurer plusieurs chapelains ou cures du Grand Béguinage dont l'abbé Lodewijk-Willem Schuermans, né à Campenhout en 1891, qui fut vicaire à Melsbroek puis à Louvain avant de remplir la charge de chapelain du béguinage et de se voir confier, ensuite, la cure de Wilsele. On lui doit plusieurs ouvrages de dévotion et d'édification ainsi que des travaux de linguistique et d'histoire.

La plus haute figure ayant illustré le Grand Béguinage de Louvain est incontestablement celle du futur pape Adrien VI. Van Even écrivait à ce sujet : « Notre béguinage eut l'insigne honneur de compter au nombre de ses curés Adrien Florens, plus tard pape sous le nom d'Adrien VI. L'illustre docteur de l'Université de Louvain prit possession de cette cure en 1490, ainsi qu'il résulte des archives de Saint-Pierre, compulsées par Molanus. Il habita la maison curiale. Son ménage était soigné par une béguine que Molanus a encore connue. Adrien Florens ne conserva pas longtemps la charge. Guillaume Van Gerven, de Mierloo, bachelier en théologie, figure comme curé du béguinage dans un acte des échevins du 22 juin 1492. C'était un homme entré dans les ordres après le décès de sa femme, Josine Huberti, dont il avait retenu deux enfants, Jean et Cécile. Il était encore en fonctions en 1498 et eut pour successeur son frère Léonard Van Gerven qui était curé en 1523. »

Le futur pape Adrien VI, que les écrits du temps moment Adrianus Florensz, Florencii ou Florentius, Adrianum Florentium ou Hadrianus Florentis Trajectensis ou de Trajecto parce qu'il était originaire d'Utrecht, occupa donc pendant un an ou deux, depuis 1490 — année de sa licence en théologie — jusqu'en 1492, la charge de cure du Grand Béguinage. Demeura-t-il dans l'actuelle maison curiale, située entre les deux bras de la Dyle ? « Un vaste jardin lui fut adjoint, avons-nous écrit (19). Au fond, une poterne s'ouvre sur la Dyle. Une poutre s'avance au-dessus des eaux grises de la rivière. C'est par là que le maître de céans hissait autrefois son bois, son grain, etc., apportés par bateau jusque sous le mur de son jardin. Adrien Florens fut-il, voici longtemps, ce maître de céans soucieux de son ravitaillement ? ». Non, Adrien n'a pas occupé cette maison mais celle habitée à présent par le Docteur Mullier et située, Rue des Moutons, en face du Grand Béguinage. Là, dans le calme et le silence, ne rédigea-t-il pas ou, à tout le moins, ne médita-t-il pas l'un ou l'autre des ouvrages de théologie qu'il devait faire paraître plus

tard, ses *Questiones Quotidiane*, ses *Questiones in quantum sententiarum presertim circa sacramenta*, etc. ?

Ayant occupé effectivement les fonctions de curé du Grand Béguinage pendant quelque temps, Adrien garda le titre honorifique de sa charge jusqu'à la fin de sa vie et les béguines de Louvain furent extrêmement sensibles à cette marque d'attachement à leur communauté. On en trouve le rémoinage dans un ouvrage intitulé : *Het Leven van de seer edele, doorluchtigste en H. Begga, hertoginne van Brabant, stichtersse der Beggynen*, édité à Anvers en 1712. Ce petit in-octavo illustré de différentes gravures est d'auteur inconnu mais tout laisse supposer qu'il est l'œuvre d'une béguine louvaniste versifiant avec une certaine aisance. Ce livre contient deux allusions à la charge pastorale gardée, à titre honorifique, par Adrien VI. L'une de ces allusions est contenue dans une *Lofgedicht op de Begijnenstaat*. Mais la première, figurant en page 8 sous le titre *Tot den lezer*, est plus éloquente :

*Paus Adriannus die in Neerlant is gheboren  
En om syn groote dengt tot Pausdom wirt verkoren,  
Heeft met syn daet betoont wat groot estiem dat hy  
Van de Beggyniens badt, en hebben moeten wy.  
Als hy noyt heeft gewilt t' Curuetschap te verlaten  
Maer 't self altyt behiel in allen eer Staeten  
Die hy oyt heeft gebadt, 't sy Bischop, Cardinael  
Ja Paus, maar bleef Pastoor in dese altemael  
Van groot Beggyn-hof d'welk is in de stadt van Loven.  
Hier door verhopten hy Godts grati, hulp van boven  
In allen synen noot, als voor den Herder badt  
Het schaepken, dat is elck Beggynstjen van die Stadt (20).*

Le Grand Béguinage de Louvain, ainsi, a vu passer ou a retenu quelques esprits dont le souvenir nous est resté. À côté de ces personnages généralement fort discrets, d'autres — prêtres et béguines — ont vécu dans un anonymat quasiment absolu. Combien, dans leur foule innombrable, n'ont pas alimenté le foyer multiple de la spiritualité ? Combien, dans leur foule innombrable, n'y eut-il pas de mystiques ? Cette question est de celles auxquelles il n'est pas possible de fournir de réponse mais, déambulant aujourd'hui par les rues étroites et sinueuses de l'archaïque enclos, il nous semble respirer un étrange parfum de spiritualité conférant, aux lieux, un charme prenant et une reposante quiétude.

## L'ART AU GRAND BEGUINAGE DE LOUVAIN

Le Grand Béguinage de Louvain est un véritable musée où l'art, sous nombre de ses formes, est à l'honneur. Extérieurement, l'enclos forme un ensemble de valeur architecturale et pittoresque de premier ordre. Delabré, il est cependant venu à nous presque architectoniquement intact, tel que les béguines de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'ont connu. Pourquoi ? Tout simplement parce que les béguines et les autres occupants de l'enclos n'avaient pas les moyens pécuniaires de transformer ou d'adapter les demeures, d'en modifier les proportions, de leur donner un autre visage. La pauvreté a été la grande chance de cet ensemble.

Il nous faudrait parler, ici, des divers éléments méritant spécialement l'attention : généralités et détails, maisons et chapelle méritant, ainsi que nous l'avons dit, en raison de ses dimensions même, l'appellation d'église. Bien des paroissiales et des abbatiales n'ont pas son ampleur.

« Les constructions du béguinage, écrivait Van Even, appartiennent en grande partie au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces vieilles demeures, avec leurs portes en demi-cercle, leurs fenêtres à croisillons et leurs lucarnes à gradin, ont le caractère animé et pittoresque de l'architecture de l'époque. Elles portent toutes un nom particulier emprunté soit à la Bible, soit à la légende des Saints. Dans les rues, on rencontre çà et là un bas-relief du XVII<sup>e</sup> siècle, représentant une scène de la vie du Sauveur ».

L'archéologue ainsi que l'amateur d'architecture ancienne peuvent faire, en parcourant à loisir les rues et venelles du béguinage, bien des découvertes intéressantes. Près du porche d'entrée, voici la maison du « Rozenkans » ou du « Rosaire », pleine de caractère. C'est là que le « Centre culturel » dont nous avons parlé accueillit, autrefois, étudiants et jeunes artistes. Plus loin, dans une rue adjacente, une maison inscrit, sur son linteau, le millésime 1738. On remarque une habitation à étages en encorbellement, une niche creusée dans le mur pour abriter une statue de saint, un porche magnifique, d'altiers pignons à redans. Le Quartier des Soldats a retrouvé sa prestance. La cure a une noblesse presque patricienne. L'infirmerie, dont la façade postérieure, avec pignons à gradins, est digne d'une particulière attention, offre aux regards des hauts-reliefs gangrenés par les intempéries.

L'église retiendra davantage l'attention. Elle a été construite en 1305 mais a subi, au cours des temps, quelques modifications, adjonctions et restaurations. Elle est à trois nefs mais les deux latérales appartiennent à une époque relativement récente. L'église est en gothique primaire avec, surtout en ce qui concerne la nef principale, des réminiscences romanes : colonnes cylindriques aux chapiteaux en roman corrompu, fenêtres formées par des colonnettes très élancées avec chapiteaux à feuilles de chêne formant l'imposte de l'ogive, grande fenêtre avec ogive maîtresse dans laquelle sont inscrites deux ogives secondaires. La voûte cintrée appartient au XVII<sup>e</sup> siècle : 1654. Elle est surbaissée et coupée en deux, dans le sens de la hauteur, la double verrière qui donne Rue des Moutons. Cette voûte dissimule la voûte primitive, en bardeaux de chêne, dont les serrures principales étaient initialement ornées de guillochures en couleurs et les nervures secondaires de fleurs de lis héraldiques, également en couleurs. Surmontant la voûte de 1654 qui la dissimule, cette arcature de chêne — qui fait penser à l'armature d'une grande barque renversée — subsiste toujours, tendant au-dessus de la tête de celui qui la regarde, une ogive d'une grande perfection de lignes. « Les poutres cintrées, serrées l'une contre l'autre, écrivait Gaston Gillain (14), forment, de par la perspective, un ensemble sans apparente solution de continuité. L'effet est saisissant. D'autant plus que cette charpente est en parfait état, sans un hiatus. A la verticale, on aperçoit fort bien l'enchevêtrement des poutres qui soutiennent la toiture ». D'aucuns attribuent les importantes fissures qui se remarquent dans les voûtes postiches et dans les murs extérieurs à la surcharge résultant de l'« aberration » de 1654 et suggèrent sa disparition et le dégagement de la monumentale voûte de chêne primitive.

Très intéressante au point de vue architectural, l'église est extrêmement riche en œuvres d'art, principalement en tableaux : *Assomption* de Quellin, *Sainte-Famille* de Van Loon, *Le Christ avec la Samaritaine* de Janssens, toile de Verhaeghen représentant la *Crucifixion* (d'après De Crayer) ornant le maître-autel à quatre colonnes torsées du XVII<sup>e</sup> siècle, etc. Le mobilier, dans son ensemble, est baroque. Autres motifs d'intérêt : le reliquaire de Sainte-Apolline, une robe d'apparat de la Vierge datant du règne des Archiducs (sous vitrine), un *Christ au tombeau* en bois sculpté et polychromé, et, pavant les nefs ou encastrées dans les murs, plusieurs belles pierres tombales. Est également visible un vitrail de 1421.

Les pièces les plus précieuses du patrimoine de l'église béguinale se trouvent exposées dans une sacristie, à droite du chœur, aménagée en « Chambre du Trésor » une première fois, en 1940, par le regretté Docteur Meulemans-Boon et une seconde fois, en 1960, par les soins diligents du peintre Paul-Victor Maes, dont nous reparlerons. C'est là, dans cette « Chambre du Trésor », que subsiste « le meilleur de l'esprit des béguines des générations successives ». Une bonne quarantaine d'œuvres d'art de grande qualité y sont entreposées : sculptures, peintures, tapisseries, broderies, argenteries. Notons, parmi les pièces les plus remarquables, une Vierge gothique restaurée par Joseph Van Uytvanck, sculpteur-ornemaniste de Louvain ; une *Marianum* ayant orné un portail latéral extérieur de l'église et connue sous la dénomination de « Notre Dame de Lépante » ou « du Rosaire » ; un *Saint-Jean-Baptiste* gothique, en noyer, ayant été débarrassé de sa polychromie — relativement récente et de fort mauvais goût — et ayant retrouvé son caractère original ; un panneau cintré représentant le *Christ en Croix entre la Vierge et Saint-Jean*, œuvre probable d'un artiste local de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ayant subi l'influence de Rogier de la Pasture ; un triptyque de l'école maniériste anversoise du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle ; un autre triptyque maniériste attribué à l'école de Louvain et datant du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, avec généalogie de Sainte-Anne ; une chasuble, avec très beau médaillon central, brodée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; une chape en moire blanche avec orfrois à rinceaux en fils d'or et d'argent et broderies « au plumetis » de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; un petit christaire en argent du XVI<sup>e</sup> siècle ; un *Christ à la Pierre froide* de petit format ; etc. Certaines de ces pièces, il faut le dire, ne proviennent pas du béguinage mais font partie, notamment, de la collection des Sœurs Noires, dont le couvent est voisin du béguinage. Elles sont remplacées, de temps en temps, par d'autres objets empruntés ici ou là, notamment aux collections de la Commission d'Assistance Publique. Notre lecteur risque donc, visitant la « Chambre du Trésor », de ne pas découvrir tout ce que nous avons signalé ci-dessus à son attention.

Outre des peintures de Quellin, Van Loon, Janssens, Verhaeghen et, aussi, De Crayer, Bosschaert, Franck, etc., on peut voir, dans l'église, une toile du peintre Ernest Fant, décédé en 1962 dans la petite maison qu'il occupait dans l'enceinte même du vieil enclos louvaniste. Il n'était pas le seul à s'être installé dans cette « ville dans la ville ». Louis Van der Auwera, lui aussi, s'est installé, voici

plusieurs décennies, dans une des maisonnettes du Grand Béguinage. Et cela nous rappelle ce que Georges Rodenbach, dans son roman *Le Carillonneur*, écrivait du peintre Bartholomeus qui « *était allé habiter l'enclos du Béguinage* (de Bruges, évidemment) *où il installa son atelier dans un des couvents délaissés* ».

Les installations de Faut et Van der Auwera au béguinage louvaniste s'expliquent par ce que Van Even disait : « *Cette ancienne cité, le Grand Béguinage, c'est le rêve du peintre* ». De fait, l'endroit est particulièrement inspirant et des dizaines d'œuvres en attestent.

Certaines de ces œuvres ont, pour auteur, Bernard Van Gobbeschroy qui, né à Louvain le 9 septembre 1825, devait y fermer les yeux le 27 décembre 1870. Ancien élève de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, cet artiste se consacra principalement au paysage et à la description des sites urbains. Sa ville natale retint particulièrement son attention et le Grand Béguinage reçut maintes fois sa visite. Ainsi en fut-il également pour Gustave Welis, autre Louvaniste (1851-1914) auquel on doit, par ailleurs, une *Eglise Sainte-Gertrude, vue de la Rue du Poirier* ; et pour Adolphe Van Elstraete, né à Alost en 1862, qui réalisa, à Louvain, notamment au Grand Béguinage, de nombreuses aquarelles ainsi que quantité de dessins au crayon noir.

Le Grand Béguinage de Louvain, ayant tenté occasionnellement le pinceau ou le crayon des trois artistes que nous venons de citer, devait exercer un puissant et durable attrait sur le peintre Alfred-Napoléon Delaunois. Né à Saint-Josse-ten-Noode, le 9 juin 1875, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, Delaunois fut fait officier de l'Ordre de Léopold et vit ses œuvres entrer dans plusieurs musées du pays et de l'étranger : Louvain, Bruxelles, Anvers, Liège, Gand, Huy, Ixelles, Liverpool, Barcelone, Venise, Florence, Trieste, Petrograd, Buenos-Aires, etc. Il devait mourir en 1941. Maria Biermé lui a consacré une monographie mettant l'accent sur les qualités maîtresses de cet artiste aussi excellent peintre que remarquable aquafortiste et ses héritiers ont créé une Bourse d'études « Alfred-Napoléon Delaunois et ses Frères » dont la gestion a été confiée, par arrêté royal du 25 septembre 1956, à la Commission provinciale des fondations de bourses d'études du Brabant. Par ailleurs, un grand nombre d'œuvres de l'artiste ont été léguées à la ville de Louvain qui, en 1958, a aménagé, au Musée Vanderkelen-Mer-

tens, rue de Savoie, une salle spacieuse où ont été réunies les toiles de celui qui parvint à traduire, avec beaucoup d'exactitude, l'atmosphère des églises louvanistes, notamment de la collégiale Saint-Pierre, et du Grand Béguinage. On peut voir, parmi les toiles figurant aux cimaises du Musée communal de la rue de Savoie (qui a subi d'importants changements — d'ailleurs fort heureux — au cours de ces quelques dernières années), un *Intérieur de Maison au Béguinage*, un *Intérieur de l'Eglise du Béguinage* et, entre autres œuvres inspirées par le vieil enclos, un tableau de 0,97 x 1,77 m. intitulé *Le jour des Ames*. Cette évocation, réalisée en 1898 et primée à Paris en 1900, nous montre des béguines et des femmes du peuple sortant de l'église du Grand Béguinage de Louvain. Elle témoigne d'une science approfondie du coloris. D'autres œuvres ont été peintes par Delaunois au Grand Béguinage. Elles nous parlent de son goût pour les clairs-obscurs méditatifs et comme recueillis et de son souci de psychologue consciencieux.

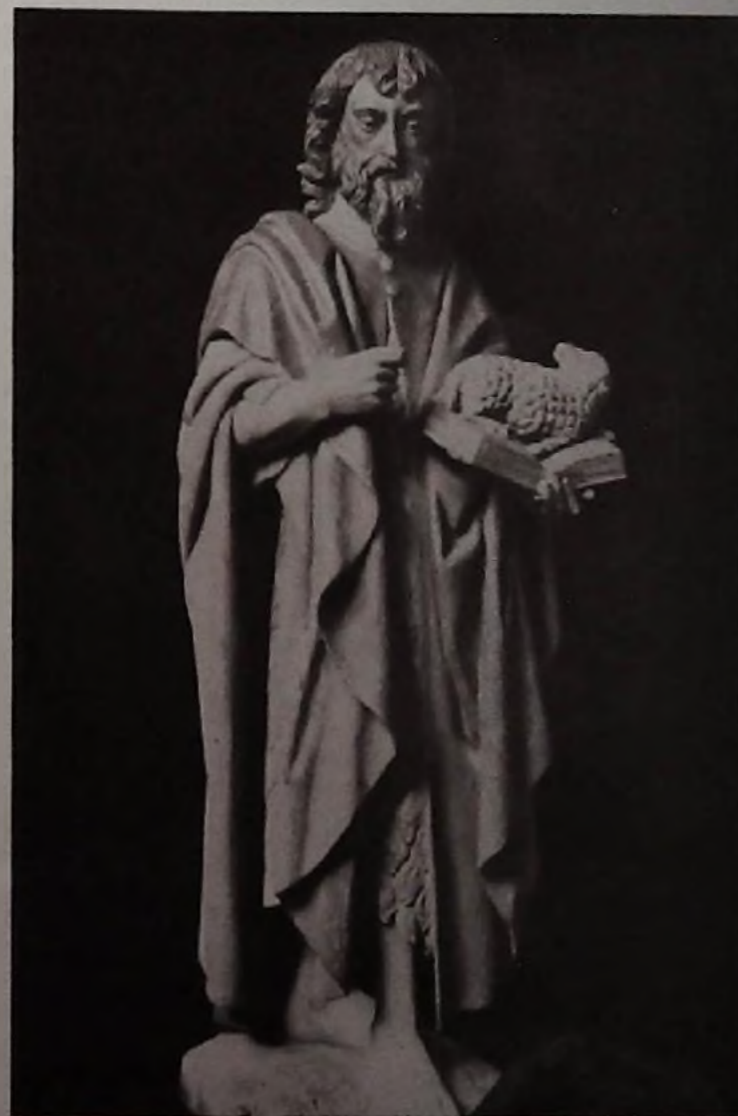
Delaunois a eu de nombreux continuateurs. Trois d'entre eux méritent une attention spéciale. Il s'agit d'Ernest Faut, de Louis Van der Auwera et de Paul-Victor Maes.

Né à Gand le 27 janvier 1879, Ernest Faut fut élève puis professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain. Décédé en 1962, il nous a laissé, outre de nombreux dessins au crayon noir, dont beaucoup sont consacrés à Louvain, un grand nombre de toiles exécutées au Grand Béguinage. L'église béguinale, nous l'avons dit, détient une de ses œuvres. Le Musée Vanderkelen-Mertens en possède une autre de 1 x 0,80 m. représentant *Le Calvaire au Béguinage à Louvain*. Nous n'avons pas connu personnellement Ernest Faut mais Yvonne du Jacquier, qui cumule actuellement les fonctions d'Archiviste communale et de Conservateur de l'Hôtel Charlier à Saint-Josse-ten-Noode, nous en a entretenu plus d'une fois. En date du 27 janvier 1959, elle nous écrivait : « *... La dernière fois que je l'ai rencontré, dans le tramway vicinal, il m'a dit qu'il s'était installé dans le béguinage de Louvain, dont il aime beaucoup l'atmosphère. C'est d'ailleurs un artiste qui s'est spécialisé dans les intérieurs d'églises, de chapelles ; il a un magnifique don d'évocation mystique et il a toujours été très apprécié. J'ai fait sa connaissance quand j'habitais Louvain, il y a de cela plus de 30 ans ; il était à l'époque un Monsieur déjà célèbre que les gamines de mon genre considéraient avec respect. Physiquement, il rappelle un peu Rostand ; peut-être aussi par une certaine analogie dans le vêtement...* »

Ayant vu le jour à Louvain en 1882, Louis Van der Auwera — dont le père était notaire — vit depuis plus d'un demi-siècle au Grand Béguinage, dans la maisonnette portant le n° 86. Peintre très inégal, il s'est plu à reproduire, sur la toile, de nombreux coins de l'enclos. Il a montré ses œuvres lors de trois expositions qui se sont tenues chez lui. Plus doué en qualité de retoucheur de tableaux, il est parvenu à sauver certaines toiles anciennes, apparemment irréparables, et a mérité, de ce fait, le beau titre de « Chirurgien de la peinture blessée ».

Paul-Victor Maes, né en 1924, a été surnommé, quant à lui, le « Rodenbach de la palette ». Peintre d'atmosphère donnant toute sa mesure dans les vues et les scènes d'intérieurs, il use de la couleur avec une instinctive virtuosité et sait conférer, à certain ton doré notamment, de profondes vibrations. Ses toiles béguinales, évidemment traditionnalistes, emportent l'adhésion sans coup férir et nombre de critiques, devant elles, n'ont pu celer leur admiration. Il a exposé, entre autres lieux, à Bruxelles, Tirlemont et Louvain. Le Musée Vanderkelen-Mertens a acquis plusieurs de ses toiles. Ajoutons que Paul-Victor Maes, qui a donc dédié une part importante de son activité picturale au Grand Béguinage, est Conservateur des œuvres d'art de la Commission d'Assistance Publique de Louvain. Comme tel, il a réalisé l'aménagement actuel de la « Chambre du Trésor » dont nous avons parlé. Par ailleurs, il a participé activement à l'organisation de l'exposition mise sur pied, en 1959, à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance d'Adrien VI (21).

Mais, très nombreux, d'autres artistes se sont attardés, eux aussi, au Grand Béguinage de Louvain. Nous avons découvert à Wavre, chez le Docteur Auguste Brasseur-Capart, par ailleurs romancier, conteur et poète, une toile de Lucien Spéder, assez sombre, reproduisant un coin de l'enclos de la Rue des Moutons. On trouve, au Musée Vanderkelen-Mertens, trois dessins au crayon noir de Louis Belen, montrant : *La Chapelle au coin de la Rue des Moutons et de la Rue des Sœurs noires*, une *Vieille Maison au Béguinage*, *le Sûir* et de *Vieilles Portes au Grand Béguinage de Louvain*. Le talentueux Charles Lebon, décédé prématurément en 1957 à l'âge de cinquante-et-un ans, a proposé à notre attention en 1956, dans le cadre de l'exposition « Les Béguinages brabançons vus par les Peintres », une toile réalisée au Grand Béguinage de Louvain retrouvée, en février 1962, lors de la retrospective organisée à la Galerie



St-Jean-Baptiste (fin du XVe siècle - chambre du trésor), à l'église du Grand Béguinage de Louvain

Isy Brachot fils, avenue Louise, à Bruxelles. Durant l'entre-deux-guerres, le beau peintre Jan Van Looy a réalisé, dans le vieil enclos, deux ou trois œuvres. Né à Anderlecht en 1902, Président du Groupe d'art *Evolution*, Jean-Baptiste Van Genechten a exposé en 1961, à Gand, dans le cadre de l'importante manifestation *Trésors des Béguinages*, une aquarelle de 38,5 x 28,5 cm. intitulée : *Le Béguinage de Louvain*. L'artiste a dédié plusieurs autres de ses œuvres au vieil enclos de Ten-Hove. Il s'est fait une spécialité des béguinages et tous ceux qui subsistent encore ont reçu maintes fois sa visite et ont fait l'objet d'un dessin rehaussé, d'une lithographie ou d'une toile : Anderlecht, Overysse, Diest, Lierre, Anvers, Gand, Courtrai, Bruges, Malines, Turnhout, Saint-Trond, Breda, Amsterdam, etc.

Ce n'est pas tout. Le pouvoir inspirant du Grand Béguinage de Louvain a agi sur quantité d'autres artistes encore. En janvier 1960, le baron Georges Frédéric nous a montré à la Galerie Albert I<sup>er</sup>, rue de la Madeleine à Bruxelles, un bon dessin portant le titre : *Béguinage de Louvain*. Gérard Moortgat a suspendu à la cimaise de la Maison des Architectes, rue Ernest Allard à Bruxelles, en novembre 1958, un magnifique *Intérieur de l'Église du Béguinage de Louvain*, riche en profondes sonorités. Luc De Decker a planté son chevalet, plus d'une fois, dans le pacifique enclos louvaniste, notamment à hauteur de la maison curiale à partir d'où s'ouvre une attachante perspective sur l'église et l'ancien cimetière veillé par un calvaire tournant le dos à l'ancienne demeure du chanoine Thierry. Ayant participé, comme les deux précédents, à l'exposition de la Maison des Artistes d'Anderlecht consacrée aux « Béguinages brabançons vus par les peintres », Isi Saeys, qui lui aussi a le souci de la belle matière, s'est également attardé dans la retraite béguinale de la rue des Moutons où ont travaillé par ailleurs, entre autres artistes, Camille Canselier, l'aquafortiste Giele, Max de Tiège et le dessinateur R. Nève de Mévergnies. Ajoutons que le monumental ouvrage de Camille Lemonnier sur *La Belgique* contient une excellente vue panoramique du Grand Béguinage réalisée depuis les prairies qui, jadis, bordaient la Dyle en amont.

Il est évident que les quinze ou vingt noms que nous avons mentionnés n'épuisent pas la liste des artistes ayant été inspirés par le vieux béguinage louvaniste. Celui-ci a reçu bien d'autres visites. Il n'est même de jour où le pittoresque enclos n'accueille quelque peintre, quelque dessinateur, et, aussi, quelque virtuose du diaphrag-

me et de l'objectif. Il y a là, en effet, tant de coins remarquables, attrayants, tentants. Tant qu'ils subsisteront, les artistes continueront sans doute à fréquenter assidûment ces lieux pleins de poésie et de beauté. « Mais le plus poétique Béguinage du Brabant est celui de Louvain, écrivait il y a plus de trente ans un chroniqueur touristique (8). A l'écart des turbulences de la ville universitaire, il érige, dans un quartier reculé, ses maisons basses précédées de jardins fleuris que bordent des allées taciturnes. Un charme subtil se dégage de ce village vieillot, propre, d'un calme impressionnant. Quand, vers le soir, les grandes lumières vives, épanchées sur les feuillages verts et les façades claires, se sont fondues et tamisées, au signal de la cloche de l'église, qui dans le grand silence semble assourdir sa voix, des ombres, tomes uniformes sous l'ample faîte flamande de laine noire, sortent des demeures obscures. Elles vont, jeunes ou vieilles, toutes pareilles, à pas discrets et dans la nuit naissante, sur les pâles visages penchés, comme de grands oiseaux de mystère et de paix, leurs cornettes palpitent et battent de leurs grandes ailes blanches. Et l'on croirait qu'elles vont à la veillée funèbre de quelqu'une d'entre elles, car leurs lèvres halbutantes murmurent une oraison qu'accompagne le cliquetis sec des chapelets entrechoqués... »

#### ET LA LITTÉRATURE

Il y a plus d'une inexactitude dans le texte que nous venons de recopier : où sont les jardins fleuris dont parle son auteur ? et les cornettes des béguines, qui ne font qu'encadrer le visage, n'ont rien de flottant ou de palpitant mais sont, au contraire, d'une rigidité d'amidon !

En dépit des erreurs qu'elle contient ou, peut-être, à cause d'elles, la page citée prouve que le Grand Béguinage de Louvain possède de quoi stimuler l'imagination littéraire, surtout lorsque cette imagination est sensible à une certaine forme de romantisme. Pourtant, le reposant et pittoresque enclos n'a pas eu la chance d'avoir son Georges Rodenbach, ni même son Camille Melloy. Des écrivains en ont parlé, certes, mais — à une exception près — ne se sont pas servis de lui, de son décor archaïque, au bénéfice de quelque œuvre de création purement littéraire.

Des écrivains en ont parlé : Juste-Lipse, Gramaye, Joseph-Geldophe, Van Ryckel, Aubert Le Mire, Darival et beaucoup d'autres dont Auguste Piot, Edouard Van Even, Félix Stappaerts, E.-E. Neuts, J. Van Ryckel, Paul Champagne (qui y fait allusion dans un

poème de *Les Yeux Clos*), Arthur Haulot, etc. Ils ont fait œuvre d'historien ou ont décrit, de façon généralement assez sommaire, le site, attirant l'attention sur son intérêt.

D'autres descriptions que les leurs, plus littéraires, ont été signées par différents auteurs parmi lesquels Camille Lemonnier. Dans son grand ouvrage sur *La Belgique* (22), celui que l'on a surnommé « le Maréchal des Lettres belges » a fait remarquer, non sans opportunité, qu'il n'est guère de coins louvanistes « qui aient le charme du Béguinage, un quartier reculé, percé de rues étroites au bord desquelles s'alignent de petites maisons roses en briques, précédées de jardins (23) et décorées de statuette de saintes et de saints. Quelquefois, par les portes entr'ouvertes, on aperçoit des silhouettes féminines dans l'attitude du travail, les unes sarclant les plates-bandes ou ratisant les allées, les autres vaquant aux besognes ménagères ; et çà et là d'autres figures s'immobilisent dans la posture de la méditation... »

Ce béguinage de Louvain, Camille Lemonnier l'avait visité une première fois, plusieurs années avant la rédaction de *La Belgique*, en compagnie de deux poètes. « Je n'écrivais plus que sur des feuilles grandes comme des pages d'antiphonaire. lisons-nous dans *Une Vie d'Écrivain. Mes Souvenirs* (24). J'avais une âme très mystique : Giraud et Van Arenbergh m'avaient mené voir à Louvain des Béguines. Mon pupitre était jonché de livres de sainteté... »

Camille Lemonnier, ainsi, découvrit le vieil enclos en compagnie de deux poètes louvanistes. Hélas, Albert Giraud et Emile Van Arenbergh ne semblent pas avoir été inspirés par le lieu que devait rapidement décrire leur aîné. De même, Emile Verhaeren, qui — étudiant à l'université — se promena dans les ruelles du béguinage, ne paraît pas avoir consacré le moindre petit vers aux lieux où, jadis, le futur Adrien VI avait vraisemblablement conduit son ami Erasme.

Rapidement décrit par Camille Lemonnier, le Grand Béguinage de Louvain a suggéré, à divers écrivains contemporains, quelques lignes ou quelques pages dispersées dans les revues ou insérées dans l'un ou l'autre de leurs livres. Nous songeons à Pierre Vandendries, louvaniste de naissance, et à Yvonne du Jacquier, qui vécut plusieurs années dans l'ancienne capitale des ducs de Brabant. « Pignons d'un passé vivant, noyés le premier (25). Voûtes où s'accrochent les siècles. Réverbères fidèles, atmosphère, trésor de silence... Nous

penétons dans un coin du Temps, qui s'apparente à l'indicible ennoûtement de Bruges. Ici, à Louvain, récurant et vivent toujours des béguines aux gestes simples — comme les peint Paul-Victor Maes —, comme elles apparaissent immortalisées dans le décor ogival. La sculpture en miniature marque l'omniprésence de l'Art — bêtes fantastiques, têtes d'hommes, motifs de fenillage — dans la Maison de Dieu ou le style roman s'est enrichi d'interprétations gothiques... » Yvonne du Jacquier, de son côté, a dit le charme patiné des maisons, leur glorieuse misère et la qualité d'un silence propice aux dialogues entre l'homme et l'invisible (26). Par ailleurs, mais cette fois dans un livre : *Louvain au fil de l'An* (27), Gaston Gillain, se promenant à travers la ville, les saisons et les jours, a évoqué l'avril en fête sur les pignons du béguinage.

L'exception à laquelle nous avons fait allusion plus haut, c'est le baron Jo van der Elst, notre ancien ambassadeur à Lisbonne et à Rome, qui nous la fournit avec un conte de son recueil : *Les trois Madones et autres Contes flamands* (28), intitulé : *La Vierge en Pleurs*. Fine plume, il a signé d'autres ouvrages dont *Six Contes, six Tableaux, Le Portugal, Florence, La Belgique* et *L'Âge d'Or flamand*.

*La Vierge en Pleurs* est un conte « pictural » écrit pour expliquer une œuvre de Thierry Bouts appartenant à l'auteur et qu'il nous a été donné d'admirer dans un des salons de la villa Doria Pamphili, siège de notre Ambassade près le Quirinal, alors que le baron van der Elst représentait encore la Belgique à Rome. C'était en 1961.

Le baron Jo van der Elst, qui fait à présent partie de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, situe l'action de *La Vierge en Pleurs* au Grand Béguinage de Louvain :

« Dans la chapelle du Béguinage de Louvain, la messe touchait à sa fin

Des tapisseries pendaient aux murs, des cierges brûlaient par centaines sur les autels, les officiants portaient leurs plus beaux ornements et dans tous les vases, devant tous les saints, les béguines avaient placé des fleurs à profusion.

C'était fête au Béguinage : on inaugurait la nouvelle chaise de sainte-Barbe. La Grande Dame avait commandé ce travail au célèbre maître orfèvre Henri Raelandt, connu à plus de vingt lieues à la ronde... »



Vue du Grand Béguinage, avec porte d'entrée, qui fut démolie vers 1900.

Henri Roelandt n'était pas un homme à plaindre : très apprécié, son art lui procurait une aisance très confortable. Sa femme était ravissante et de riches toilettes mettaient sa beauté en évidence. Il avait de beaux enfants, à l'exception de Jacques, petit garçon terne, effacé, secrètement jaloux de ses sœurs et de son frère plus favorisés que lui par la nature et, de ce fait sans doute, plus choyés.

L'homme propose et Dieu dispose : Henri Roelandt devait mourir prématurément après quelques jours de maladie. Et sa femme, Gertrude, resta seule, sans beaucoup d'argent, sans métier, avec toute sa progéniture à élever.

La lutte pour la vie commença. Gertrude, courageusement, chercha du travail. On lui confia des travaux de couture et de broderie mal rétribués.

Un malheur ne vient jamais seul. Peu après, la peste se déclara à Louvain. Et tous les enfants de la pauvre Gertrude, à l'exception de Jacques, succombèrent après une longue agonie. Voyant la douleur de sa mère, Jacques pensa : *« Pour moi, elle n'aurait pas tant pleuré ! »*

Gertrude resta seule avec Jacques, chaque jour plus morose, plus irritable, plus insolent. Jusqu'au jour où l'enfant, devenu jeune homme, décida, insensible aux supplications de sa mère, de s'en aller chercher fortune ailleurs.

Abandonnée, la veuve de l'orfèvre demanda et obtint son admission au Grand Béguinage :

*« Dans l'enclos paisible, Gertrude eut pour elle une petite maison toute simple. De grosses poutres soutenaient le plafond, des carreaux rouges couvraient le sol; les murs étaient blancs. Un christ de cuivre, entre deux chandeliers, étendait les bras contre la hotte de la cheminée.*

*La cloche de la chapelle rythmait la vie. Quand elle sonnait à l'aube, les portes s'ouvraient presque en même temps. Et toutes les béguines, dans leurs longues capes noires, s'en allaient vers la chapelle, menues, tranquilles, glissant en silence sous les grands ormes, effleurant à peine l'herbe de la prairie.*



Après l'office, elles vaquaient chacune à ses occupations, visitaient les malades, secouraient les pauvres, lissaient de la toile ou faisaient de la dentelle sur le pas de leur porte.

Plus tard, on voyait monter de toutes les cheminées de petites fumées grises... C'était l'heure où les béguines préparaient leur frugal repas, en marmottant des prières.

La cloche les rappelait bientôt à la chapelle pour les vêpres. De leurs voix cassées, elles chantaient l'office, à l'heure où les rayons obliques du soleil couchant jouaient sur les vitraux, en mouchantant de couleurs vives les pierres grises des murs. Dans la paix des longs soirs d'été, avant d'aller se coucher, elles se faisaient des visites et se racontaient d'interminables et naïves histoires, tandis que les chats, qui appartenaient à tout le monde, entraient par les fenêtres ouvertes pour tenir compagnie à celles qui restaient à la maison.

Cette existence régulière, monotone et douce, convenait à l'âme fatiguée de Gertrude. Elle aurait sans doute fini par se sentir heureuse si la pensée de son fils n'était venue la torturer...

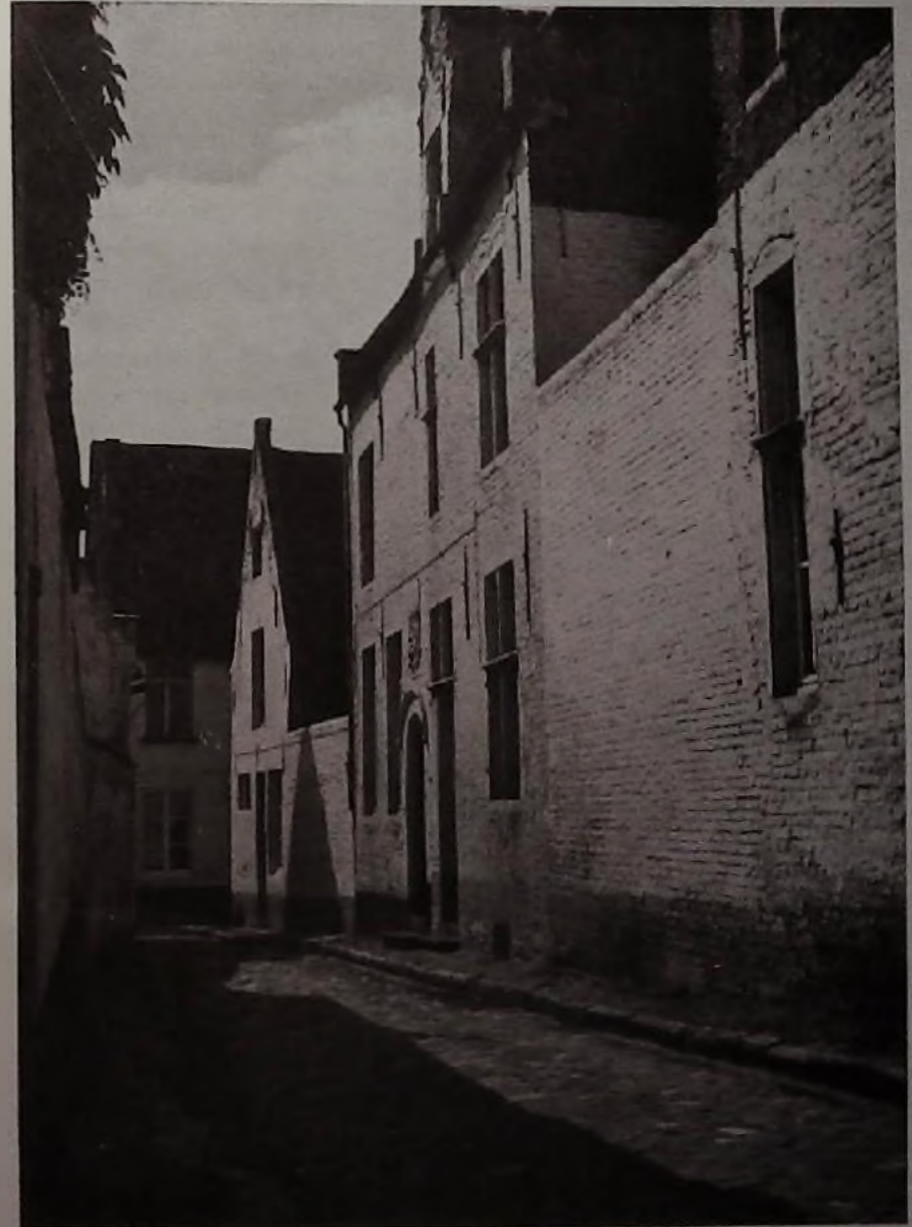
Souvent, Gertrude priait pour que son fils lui revienne. Seule, dans l'ombre du sanctuaire, agenouillée, les yeux baignés de larmes, elle implorait la Madone.

Or, un jour qu'elle priait de la sorte, un peintre la vit. C'était Thierry Bouts :

« Jamais Bouts n'avait vu une telle expression de souffrance. Ah ! s'il parvenait à donner à sa Vierge les larmes et le regard de cette femme, il aurait, pensait-il, rendu tout ce qu'une figure peut contenir de douleur.

Masqué par un pilier, il tira un carnet de sa poche et, rapidement, fit un croquis du visage de la béguine en pleurs. Après quoi, il s'en fut chez la Grande Dame pour lui demander la permission d'apporter quelques retouches à son tableau ».

C'est ainsi, selon le baron Jo van der Elst, que la Vierge en Pleurs aurait vu le jour.



Belle vue d'une des façades typiques du Grand Béguinage.

Peu de temps après l'exécution du chef-d'œuvre, Jacques devait revenir. Gertrude voulut l'embrasser. Il la repoussa durement. Il avait besoin d'argent, non de tendresse. Il avait mal tourné et, ayant commis quelque action malhonnête, risquait, s'il ne payait pas, d'être mis en prison, voire d'être pendu.

Gertrude ne possédait que quelques maigres économies et une bague lui ayant été offerte par son mari. Elle aurait voulu la garder. Mais Jacques ne l'entendait pas de la sorte : c'était la seule chose ayant quelque valeur. Alors, cédant à son fils, Gertrude murmura :

— *Prends, mon petit, prends...*

Puis, elle lui demanda de se rendre, avec elle, à la chapelle. Elle détenait la clé de la porte. Jacques refusa d'abord, consentit ensuite mais, auparavant, ayant terriblement faim, demanda à se restaurer.

Pendant que sa mère préparait le repas désiré, Jacques s'empara de la clé :

*« La porte de la chapelle s'ouvrit sans difficulté. Jacques la referma soigneusement. Dans la nef, des ombres étranges paraissaient se mouvoir avec lenteur. Seules, deux faibles lumières brûlaient dans les chapelles latérales, l'une devant la Vierge de Bouts, l'autre près du reliquaire... »*

Jacques avait décidé de s'emparer du riche reliquaire mais, voulant prendre le cierge brûlant devant la Vierge de Bouts afin de s'éclairer, il vit l'image de la Madone et poussa un cri :

*« Il reconnaissait les yeux de Gertrude, gonflés, rougis, pleins d'une immense bonté.*

*Il restait figé sur place. La lumière du cierge, qui brûlait tranquillement devant la Vierge en larmes, semblait éclairer des régions obscures de son âme que la vie n'avait pas touchées. Une tendresse inconnue détendait son cœur... »*

Profondément ému, Jacques s'en retourna chez sa mère, se confessa à elle, lui promit de changer de vie. A l'aube, il quitta l'enclos après l'avoir longuement embrassée.

Peu après, Gertrude s'en fut à la chapelle :

*« Dans la chapelle du Béguinage de Louvain, la messe touchait à sa fin... »*

*Les béguines quittaient lentement leurs bancs. L'une d'elles devait trouver le corps de Gertrude Roelandt, effondré sur les dalles, devant la Madone de Bouts.*

*Elle était morte en prières. Ses mains étaient jointes et son visage, d'une miraculeuse beauté, gardait encore le reflet des splendeurs éternelles ».*

La parabole béguinale de l'enfant prodigue, contée par le baron Jo van der Elst, est très émouvante. Imaginaire, ne rejoint-elle pas quelque réalité vécue ? On ne saura jamais quels drames secrets, quelles misères et quelles grandeurs ont soigneusement caché les murs du vieil enclos ! L'esprit a le champ libre. On s'étonne que nos écrivains n'aient pas exploité les possibilités mises généreusement à leur disposition.

Georges Rodenbach, on le sait, s'est servi du béguinage princier de Bruges. Il l'a fait entrer dans ses romans. Il l'a évoqué aussi dans nombre de ses poèmes. Si l'enclos louvaniste, ainsi que nous l'avons vu, a inspiré quelquefois les prosateurs, il ne semble pas avoir été célébré par les poètes, à une exception près...

Nous nous en excusons : cette exception, c'est l'auteur de cet article. Il a fait paraître ici ou là quelques poèmes qui lui ont été suggérés par le Grand Béguinage. L'un d'eux s'intitule :

#### *Silence*

*Cependant que s'éteint la rumeur du dehors,  
Le silence crépite ainsi que du bois mort.*

*Dans le jour qu'adoucit un rideau d'étamine,  
Combien de fois vient-il visiter les béguines ?*

*Il est le ronflement du poêle de Louvain  
Et l'horloge battant comme un cœur sous la main.*

*Il est le cliquetis du dé contre l'aiguille  
Et le pizzicato d'un oisillon des îles.*

*Il est le chat qui dort et la mouche aux aguets  
Sur le nez de la Vierge ou le bord du buffet.*

*Il est la lèvre d'où, comme un filet d'eau claire,  
Coule à n'en pas finir une même prière.*

*Il est vibrant d'échos et jette comme un pont  
Entre l'âme qui parle et Dieu qui lui répond.*

Un autre a pour titre :

*Reflets*

*C'était un rayon de lumière  
Qui caressait, comme une main,  
Les humbles choses familières :  
Bassin de cuivre ou pot d'étain !*

*Pour le bonheur de trois béguines,  
Il les visitait tour à tour  
Et leur chantait, comme en sourdine,  
Des mots d'espoir, des mots d'amour.*

*Glissant au long des trois visages  
Au gré de l'heure et du hasard,  
Comme un oiseau dans une cage  
Il s'enfermait dans leurs regards.*

*Et nul, alors, n'aurait pu dire  
Ce qui transfigurait les lieux  
Et les ornait comme un sourire :  
Clarté du soleil ou des yeux !*

Ne comportant qu'un seul quatrain, un troisième poème se réfère au décor extérieur :

*Gris, miséreux, tortus, les vieux murs semblent ivres  
Mais, lorsque le soleil les frôle d'un rayon,  
Se métamorphosant comme un caméléon,  
Ils deviennent soudain de vieil or et de cuivre.*

Ces vers valent ce qu'ils valent mais ne prouvent-ils pas que le Grand Béguinage, avec son décor archaïque, sa quiétude recueillie et son climat hors du temps, est capable d'inspirer les poètes sachant se distraire quelque peu du présent pour rêver du passé, pour méditer sur le destin des béguines d'autrefois et... d'aujourd'hui ?

Personnellement, nous n'avons jamais manqué d'éprouver, nous promenant dans l'enceinte du calme enclos de la Rue des Moutons, une bienfaisante impression de paix et de sérénité. Il est bon, fuyant la vie agitée du siècle, de s'y attarder, de s'y imprégner de l'âme des défentes époques et d'éprouver, ce faisant, un sentiment rare d'éternité. Le temps paraît avoir suspendu son vol. En quel siècle sommes-nous ?

Joseph DELMELLE

(1) Chez Girard, au Palais, Paris, 1731.

(2) Une charte de 1065 découverte, selon le texte, dans les archives du béguinage « B. Mariae juxta Filford ».

(3) Dans *Léon. La Ville des Sœurs*, tome 1, Ed. Dietrich et Cie, Bruxelles, 1938.

(4) Fr. J. B. P., dans *Hudeverck d'Anvers. Ecrits mystiques des Béguines*, Ed. du Seuil, Collection La Vigne du Carmel, Paris, 1957.

(5) *Genèse des Commissions d'Assistance publique* dans le catalogue de l'exposition *Collecteurs de l'Assistance Publique* organisée par « Pro Civitate », Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, du 18 novembre au 25 décembre 1961.

(6) *Histoire de l'Eglise*, Ed. Casterman, Tournai, 1911.

(7) Voir : *Belgique, Terre béguinale* dans la *Revue Nationale* de mai 1955 et *Béguinages brabançons* dans la revue *Brabant* de février 1956.

(8) Arr. C., article sur *Les Béguinages*, bulletin officiel du Touring Club de Belgique, 15 mai 1939.

(9) Préface au catalogue de l'exposition *Trésors des Béguinages* organisée au Musée des Beaux-Arts de Gand du 22 avril au 25 juin 1961.

(10) Voir Arthur Cosyn *Guide historique et descriptif des Environs de Bruxelles*, Ed. T.C.B., Bruxelles, 1925.

(11) Exposition *Les Béguinages brabançons vus par les Peintres* organisée à Anderlecht, Maison des Artistes, Parc Astrid, du 4 au 19 février 1956.

(12) Publiée à Louvain, Rue de Marengu n° 26, en 1839.

(13) *Louvain dans le passé et dans le présent*, Ed. A. Fonteyn, Louvain, 1895.

(14) Cf. *Destin du Grand-Béguinage* dans *Le Moniteur des Notaires de l'Arrondissement de Louvain*, 87<sup>e</sup> année, n° 46 du 14 novembre 1954 et n° 47 du 21 novembre 1954.

(15) Cf. *Le Destin du Grand-Béguinage de Louvain* dans la revue du Touring Club royal de Belgique du 1 mai 1957.

(16) *La Libre Belgique*, Bruxelles.

(17) Cf. notre article : *Géographie littéraire du Brabant, Louvain* dans *La Folklore brabançon*, n° 153-154, mars-juin 1962.

(18) Cf. *Louvain, Chef-Ville brabançonne* par F. Louise dans *La Folklore brabançon*, n° 153-154, mars-juin 1962.

(19) Cf. *Le Pape Adrien VI en Brabant* dans la revue *Brabant* de novembre 1959.

(20) Au sujet d'Adrien VI en général et de ses années louvanistes en particulier, voir le *Gedenkboek-Catalogus, Herdenkingtentoonstelling, Huis-En-Centraal Museum 28 september - 15 november 1959, Louvain-Stadhuis 23 november - 20 december 1959*.

(21) Au sujet de P.V. Maes, voir notamment notre article : *Le Grand-Béguinage de Louvain et son peintre : Paul-Victor Maes*, dans la *Revue Nationale* de mai 1955.

(22) Nouvelle édition, Librairie Alfred Castaigne, Bruxelles, 1903.

(23) Cet extrait montre que l'auteur cité en (8) a partiellement démarqué Camille Lemonnier. Les jardins auxquels faisait allusion cet auteur sont, pour la plupart, dissimulés et, dès lors, invisibles aux regards du visiteur. On les aperçoit, comme le dit Camille Lemonnier, « à par les portes entr'ouvertes » ou lorsqu'on les domine d'une fenêtre située à l'étage d'une maison du béguinage.

- (24) Ed. Labor, Bruxelles, 1915.  
 (25) *Un Grand Beguinage de Louvain* dans *A.B. Magazine* du 30 mai 1953.  
 (26) Voir notamment l'article : *Pèlerinage au Vieux Louvain*, dans le bulletin officiel du T.C.B. du 15 février 1952.  
 (27) Ed. Wouters-Ickx, Louvain, 1938.  
 (28) Ed. du Mercure de France, Paris, 1950. Il existe, du même ouvrage, une édition de grand luxe sortie chez Fernand Nathan, Paris, 1950.

## Bibliographie

### REVUES BELGES

#### BULLETIN

Bulletin trimestriel de la société belge d'études napoléennes.  
 N° 56 — sept. 1966.

Major André Bikar : *Waterloo. Nos ancêtres dans les cuirassiers et carabiniers de Napoléon.*

A côté des Belges, qui à Waterloo, étaient dans les rangs néerlandais, il y avait nombre d'autres, qui étaient répartis dans les régiments français. L'auteur a fait un relevé à partir des registres-matricules des régiments français.

La revue contient en outre des articles concernant la bataille de Trafalgar, les pierres à fusil de Meunes sous le Premier Empire, et les régiments suisses au service de la France et de l'Espagne.

#### CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE

Bulletin trimestriel.  
 20<sup>e</sup> année — n° 78 — octobre 1966.

R. Meurant : *Le cortège d'Ath du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.*

L'auteur fait l'historique du célèbre cortège de la ducasse, qui sort le quatrième dimanche d'août. Ce cortège est, en Wallonie, le seul qui, directement issu d'une procession, ait conservé ses géants anciens.

M. Mariën : *L'archéologie au service de l'histoire locale : Han-sur-Lesse.*

L'archéologie est une science moderne, qui a élaboré ses propres méthodes, et qui complète les données de l'historien, puisées dans les archives. Le préhistorien donne maintenant au passé local une perspective dépassant parfois la centaine de millénaires.

#### LA NOUVELLE REVUE WALLONNE

Tome 15 — n° 3 — mai-août 1966.

Roger Pinon : *La luciole et le ver-luisant dans la dialectologie et le folklore de Wallonie.*

Mauche à feu et ver à queue luisante, sont deux noms que le peuple donne à la luciole ou lampyre. Si la luciole vole le soir, c'est signe de bon temps. L'auteur constate que le folklore du lampyre est trop peu connu dans le Luxembourg, en Hainaut et en Brabant et souhaite obtenir des rapports à ce sujet.

Emile Lempereur : *Le tricentenaire de Charleroi. Ephémérides culturelles de la ville.*

Marcel Clemeur : *La poésie du temps.*

L'auteur parle de Geo Libbrecht, de Pierre Nothomb, de Constant Burniaux.

## NAMIURCUM

Chronique de la société archéologique de Namur - Publication semestrielle.  
38e année — n° 1 — 1966.

André Dastuy : *Une curiosité céramique provenant d'un cimetière mérovingien de Franchimont.*

P. Vanaise : *Note concernant le marbre de Dinant fourni par Jean Noel et Nicolas Duchesnoy aux sculpteurs parisiens Lheureux et Autrot à la fin du XVIe siècle.*

P. Albert van Iterson : *A propos d'une pierre rappelant la consécration de l'église de Behogne (Rochefort) en 1041.*

Item : *La vieille tour et l'ancienne église de Behogne-Rochefort.*

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LE VIEUX-LIEGE »

Publication trimestrielle.  
Tome 7 — n° 153 — avril-juin 1966.

Mme S. Collon-Gevaert : *Le graveur liégeois, Theodore de Bry (1528-1598), raconte la conquête du Pérou.*

L'étude prouve l'intérêt des estampes du maître liégeois en ce qui concerne le domaine des découvertes et des explorations dans le Nouveau Monde au 16e siècle.

P. Vanaise : *Le monogrammist de l'évangéliste dit « De Quercennius » (1564-1565) ou Thomas Vanden Putte, dit Puteanus, enlumineur et peintre de Saint-Trond (1532-1609).*

## RIF TOUT DJU

Feuillets nivellens.  
11e année — n° 102 — oct. 1966.

J. Coppens : *Prévôt, prévôte.*

Deux personnages, qui participent au « Tour » de Sainte Gertrude. Le prévôt avait la direction de la paroisse pour les domestiques ou les serfs. Plus tard il ne fut plus que le chef des chanoy-

nes. La prévôte était la première dignité après Madame l'abbesse.  
Emile Laleux : *Des petits anges bruxellois vont devenir aclots.*

Des sculptures de Desanfans, de la façade démolie de la Grand-poste de Bruxelles, vont prendre place dans le parc de la Dodaine à Nivelles.

J. Coppens : *Les aventures de Sainte-Gertrude.*

## EIGEN SCHOON EN DE BRABANDER

Bimonsuel de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Brabant flamand.  
49e année — n° 8, 9 et 10 — Bruxelles — août, sept. et oct. 1966.

J. Verbesselt : *Het domein van de abdij Nijvel te Bollcheek.*

C. Theys : *Kwakzalvers in de 18de eeuw.*

A. Viaene : *Mechelen - Rome - Mechelen. De reis van secretaris Jan De Leeuw in de winter 1450-1451.*

Le voyage à cheval de Malines à Rome durait 39 jours. Le secrétaire de la ville allait y chercher la bulle papale pour le fonds de construction de la tour de St.-Rombout.

J. Lindemans : *Toponymie van Brussegem - Oppem en Ossel (suite).*

C. Van Coillie en J. Vrancken : *St.-Kwinten, de croegere volkshelige (suite).*

## OOST

Bulletin trimestriel de la communauté de travail du Brabant oriental.  
111 — n° 3 — 1966.

A. Hueber : *De St.-Martinuskerk te Wilsele.*

L'église, construite en 1777, remplaça l'édifice religieux qui se détériora par une humidité constante, provoquée par l'eau qui ruisselait d'une pente le long du mur pour se jeter dans la Dyle.

J. HAEST : *St.-Maarten, bekende volkshelige.*

St.-Martin est vénéré dans une centaine d'églises, principalement à l'ouest de l'Escaut. Un chapitre est consacré à l'iconographie de St.-Martin et un autre au folklore.